

Rapport

d'enquête

Comité sectoriel de main-d'œuvre
des industries des portes et fenêtres,
du meuble et des armoires de cuisine

Mars 2001

Remerciements

L'Enquête sur les caractéristiques de la main-d'œuvre dans le secteur des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine a été produite grâce à la contribution financière d'Emploi-Québec et avec l'appui des partenaires du marché du travail présents dans notre secteur d'activité économique.

Monsieur Christian Galarneau, coordonnateur du Comité sectoriel, a effectué la gestion de cette enquête en mettant à contribution Soltel Communication pour la réalisation des entrevues téléphoniques, Sigisco Solutions Informatiques pour le traitement informatique des données de l'enquête, ainsi que la collaboration de Monsieur Richard Legris, économiste et analyste du marché du travail.

Pour tout renseignement ou commentaire concernant ce rapport, adressez-vous au :

*Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine
2120, rue Sherbrooke Est, bureau 602
Montréal (Québec) H2K 1C3*

*Téléphone : (514) 890-1980
Télécopieur : (514) 890-1450
Courriel : info@clicemplois.net
Site Internet : www.clicemplois.net*

Mars 2001

La reproduction de ce document est autorisée à la condition d'en mentionner la source.

Table des matières

Introduction	1
1. Caractéristiques des industries	3
1.1 Industrie des portes et fenêtres	3
1.2 Industrie des armoires de cuisine	5
1.3 Industrie du meuble	6
2. Enquête du Comité sectoriel	9
2.1 Répartition des entreprises	10
2.2 Caractérisation de la main-d'œuvre	10
2.3 Formation et recrutement des entreprises	16
2.4 Changements structurels des entreprises	17
3. Analyse démographique	18
Annexes	24
Annexe 1 Classification type des industries (CTI-E) et nombre d'entreprises au Québec	24
Annexe 2 Classification des métiers selon les quatre groupes	25
Annexe 3 Graphiques complémentaires	26

Les industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine ont connu, au cours des dernières années, des changements majeurs. Ceux-ci se sont confirmés au niveau des marchés accessibles (barrières tarifaires disparaissant graduellement en Amérique du nord) mais aussi au niveau de la composition de la main-d'œuvre qui, de plus en plus, doit posséder les connaissances nécessaires à la production d'une valeur ajoutée plus élevée. En effet, la compétition accrue sur les marchés incite à une industrialisation plus poussée des entreprises, ayant pour effet de modifier la demande de main-d'œuvre. Ainsi, les entreprises requièrent de plus en plus d'employés maîtrisant bien des instruments de production plus complexes et des compétences de base accrues.

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine (le Comité sectoriel) organisme paritaire composé de représentants d'employeurs et de travailleurs et travailleuses, a pour mandat d'éclairer les différents organismes préoccupés par la formation de la main-d'œuvre et de l'emploi sur les besoins en main-d'œuvre de notre secteur d'activité au Québec. Plus spécifiquement avec cette enquête, nous nous sommes penchés sur la caractérisation de la main-d'œuvre dont nos entreprises disposent ou pour laquelle il existe une demande plus soutenue. Ainsi, ces organismes pourront avec ces informations mieux orienter leurs interventions en matière d'insertion au marché du travail, de développement à l'emploi, d'orientation professionnelle et de support à la gestion des ressources humaines. C'est avec ces préoccupations que le Comité sectoriel a élaboré l'*Enquête sur les caractéristiques de la main-d'œuvre* dont les conclusions sont ici rapportées.

Les données qui sont analysées dans ce rapport proviennent de l'Enquête sur les caractéristiques de la main-d'œuvre produite par le **Comité sectoriel des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine**. Au moment du sondage, nous avons rejoint 312 entreprises qui avaient, au moment de l'enquête, plus de cinq employés et qui sont présentes dans les secteurs des portes, des fenêtres, du meuble de maison, du meuble commercial et des armoires de cuisine au Québec. Selon les résultats de l'enquête, le taux de réponses a été de 77 %. Aux fins de cette analyse, nous avons rejoint un total de 238 entreprises qui ont un impact sur 15 630 employés. Le nombre d'entreprises rejointes nous indique que 10 % des entreprises du secteur ont participé au sondage. D'autre part, cet échantillon nous permettra d'analyser la situation du marché du travail auprès de 45 % de l'emploi total du secteur.

Déjà, un certain nombre d'études ont été réalisées pour évaluer la problématique des différents sous-secteurs sous l'angle du développement des marchés et des changements organisationnels. Toutefois, l'analyse de l'emploi demeurait un élément sur lequel il demeurait difficile de connaître l'évolution.

En guise d'introduction à la connaissance du marché du travail de notre industrie, il demeure pertinent de faire un bref rappel des résultats des études portant sur les facteurs de changements qui ont conditionné et qui conditionnent encore des transformations importantes au chapitre des marchés, des technologies et des ressources humaines. Ces études dégageaient les constats suivants :

➤ Les marchés régionaux et provinciaux au Canada sont à un stade de maturité pour l'ensemble des sous-secteurs. Les entreprises qui souhaitent se développer et prendre de l'expansion n'ont d'autre choix que d'exporter leurs produits dans les pays qui connaissent une croissance économique et une croissance démographique pour justifier l'acquisition de biens durables.

➤ La déréglementation du commerce international fait en sorte que les entreprises du secteur ne retrouvent plus le même cadre concurrentiel. La concurrence s'élargit et les concurrents possèdent de moins en moins un visage connu. Ceci est attribuable au phénomène de la mondialisation des marchés.

➤ Pour augmenter l'efficacité et l'efficience des appareils de production, il est impératif de mettre en œuvre des changements technologiques « hard » et « soft » qui permettront aux entreprises de concurrencer les meilleurs au monde.

➤ Les exigences des clients augmentent, le cycle de vie des produits est de plus en plus court, ce qui fait que la recherche et le développement de nouveaux produits doivent être constants.

➤ La qualité des produits doit augmenter pour être reconnue de classe mondiale. Le contrôle de la qualité doit donc se faire à toutes les étapes de la production.

➤ Les prix doivent baisser par une augmentation de l'efficacité et de l'efficience du fonctionnement des entreprises. Ceci, pour assurer une position concurrentielle sur les marchés internationaux.

➤ Les marchés changent et se segmentent de plus en plus. Il faut donc être constamment à l'affût des changements et saisir rapidement les opportunités.

➤ Les attentes du personnel se diversifient, ce qui transforme l'approche de la gestion des ressources humaines dans les entreprises.

En considérant ces grands constats qui émergent des différentes études portant sur le développement des marchés et sur les changements technologiques, nous pouvons confirmer que la main-d'œuvre qui compose l'industrie est confrontée à des changements structurels importants.

À cet égard, les profils de compétences, pour être maintenus en emploi ou pour demeurer en affaires, sont complètement transformés. Conséquemment, l'étiquette d'un secteur traditionnel qui n'a pas transformé sa structure industrielle est de moins en moins une image qui doit être collée à notre réalité.

Ainsi en regard du contenu de ce rapport, le lecteur sera invité, dans un premier temps, à prendre connaissance des données issues des derniers recensements et de ***l'Enquête sur la population active*** ainsi que diverses données rendues disponibles sur des sous-secteurs en particulier (tel le meuble) par ***Statistique Canada*** et ***l'Institut de la statistique du Québec***. Par la suite, nous analyserons les tendances pour en dégager les conclusions qui s'imposent. Nous ferons ensuite une analyse détaillée des entreprises selon les données recueillies lors de l'enquête du Comité sectoriel pour mieux cerner les tendances en matière de demande de main-d'œuvre.

Ainsi, à partir des résultats de l'enquête, nous serons en mesure de répondre à ces questions :

- Quelles sont les professions pour lesquelles les entreprises effectuent présentement du recrutement ?
- Quels sont les métiers pour lesquels il existe des difficultés de recrutement et quelles en sont les causes ?
- Quels sont les moyens mis en œuvre par les entreprises pour recruter du personnel compétent ?
- Quels sont les moyens de formation mis de l'avant par les entreprises pour se doter en ressource humaine qualifiée ?
- Quels sont les moyens pédagogiques qui sont privilégiés lorsque des activités de formation sont mises en œuvre ?
- Quels sont les déterminants toujours présents dans l'environnement qui conditionnent la stratégie des entreprises ?
- Quels sont les éléments qui auront le plus d'impact sur la gestion des ressources humaines ?
- Existe-t-il des mises à pied et quelles en sont les causes ?

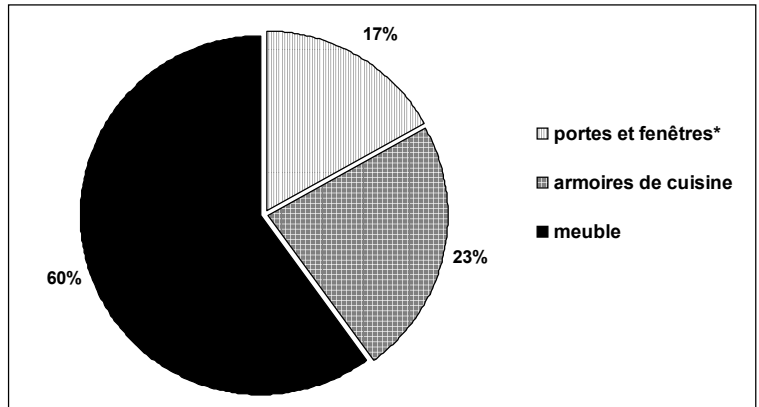
1. Caractéristiques des industries

Les trois grandes industries sur lesquelles se penchent le Comité sectoriel sont l'industrie des portes et fenêtres (en bois, métal ou PVC), l'industrie des armoires de cuisine et des composantes de bois et l'industrie du meuble qui, elle, regroupe le meuble résidentiel, le meuble rembourré et le meuble commercial ainsi que les sommiers et matelas. Ces industries comptent en tout environ 1 920 entreprises, dont 60 % dans l'industrie du meuble.

Même si la plus forte concentration d'entreprises est observée dans la région de Montréal (19,9 %), les entreprises choisissent majoritairement de s'établir en région. En effet, plus de 80 % des entreprises sont situées à l'extérieur de la grande région de Montréal avec une forte concentration (17 %) dans la région de

la Montérégie (voir tableau 1.1).

Graphique 1.1 Répartition des entreprises par industrie, Québec



Source : Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, 2000

* Note : Industrie des portes et fenêtres en PVC non incluses

TABLEAU 1.1 RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR RÉGION, QUÉBEC

BAS SAINT-LAURENT	1,3 %	CHAUDIÈRE-APPALACHES	10,1 %
SAGUENAY LAC SAINT-JEAN	4,1 %	LAVAL	4,4 %
QUÉBEC	7,5 %	LANAUDIÈRE	8,2 %
MAURICIE	5,6 %	LAURENTIDES	8,2 %
ESTRIE	4,2 %	MONTÉRÉGIE	17,3 %
MONTRÉAL	19,9 %	CENTRE DU QUÉBEC	7,8 %
OUTAOUAIS	1,8 %		

Source : Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, 2000

* Note : Industrie des portes et fenêtres en PVC non incluses

Les trois grands sous-secteurs énumérés plus haut ont chacun leurs caractéristiques propres (taille, localisation...) et des tendances lourdes (production, exportation...) qui diffèrent considérablement. Nous traiterons ainsi de ces secteurs et de leurs caractéristiques propres dans ce qui suit.

1.1 Industrie des portes et fenêtres

La spécification de cette industrie se précise en trois sous-groupes qui sont l'industrie des portes et fenêtres en bois, l'industrie des portes et fenêtres en métal et l'industrie des portes et fenêtres en PVC pour laquelle il n'existe que des renseignements limités et peu définis pour le Québec.

L'industrie des portes et fenêtres compte en tout environ 335 entreprises au Québec¹ qui sont réparties comme suit : 185 entreprises dans l'industrie des portes et fenêtres en bois dont la plus grande concentration d'entreprises est située dans la région de la Montérégie, avec 32 entreprises; 150 entreprises dans l'industrie des portes et fenêtres en métal dont le tiers (50 entreprises) est situé dans la région de Montréal.

¹ D'après les données de la Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, juin 2000

TABEAU 1.1.1 RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR RÉGION, INDUSTRIE DES PORTES ET FENÊTRES *

	PORTES ET FENÊTRES EN BOIS	PORTES ET FENÊTRES EN MÉTAL	TOTAL	%
BAS ST.-LAURENT	8	2	10	3,0
SAGUENAY-LAC ST.-JEAN	11	8	19	5,7
QUÉBEC	10	10	20	6,0
MAURICIE	8	3	11	3,3
ESTRIE	9	5	14	4,2
MONTRÉAL	10	50	60	17,9
OUTAOUAIS	3	1	4	1,2
CHAUDIÈRE-APPALACHES	29	16	45	13,4
LAVAL	6	3	9	2,7
LANAUDIÈRE	18	16	34	10,2
LAURENTIDES	17	6	23	6,9
MONTÉRÉGIE	32	26	58	17,3
CENTRE DU QUÉBEC	17	2	19	5,7
PROVINCE DE QUÉBEC	185	150	335	100

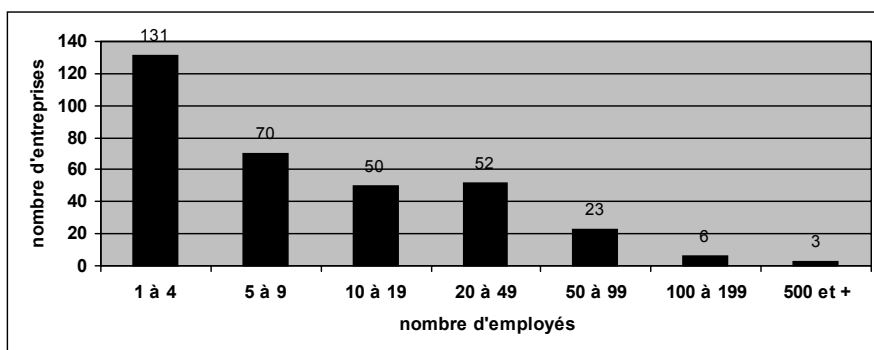
Source : Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, juin 2000

* Industrie des portes et fenêtres en PVC non incluse

Au total, les entreprises se retrouvent en concentration importante dans les régions de Montréal, Chaudière-Appalaches, Montérégie et Lanaudière. Près de 60 % des entreprises de cette industrie comptent moins de 10 employés alors que 25 % des entreprises ont plus de 20 employés. Moins de 3 % des entreprises ont plus de 100 employés. Ainsi, les entreprises présentes sont majoritairement des PME.

Le dernier rapport trimestriel sur le marché des fenêtres et des portes produit par *Industrie Canada*², fait mention, pour le Canada, d'une production robuste dans ce secteur. Ainsi, pour les portes et fenêtres en métal, on fait mention, pour les neuf premiers mois de 2000, d'une croissance de la valeur des expéditions de l'ordre de 27,4 % par rapport à la même période de l'année précédente. Toutefois, on doit noter qu'une partie de cette croissance est due à la hausse même du prix des portes et fenêtres en métal. Dans le secteur des portes et fenêtres en bois, on observe pour la même période, une croissance de la valeur des expéditions de l'ordre de 13 %.

Graphique 1.1.1 Répartition des entreprises selon la taille, Industrie des portes et fenêtres, Province de Québec



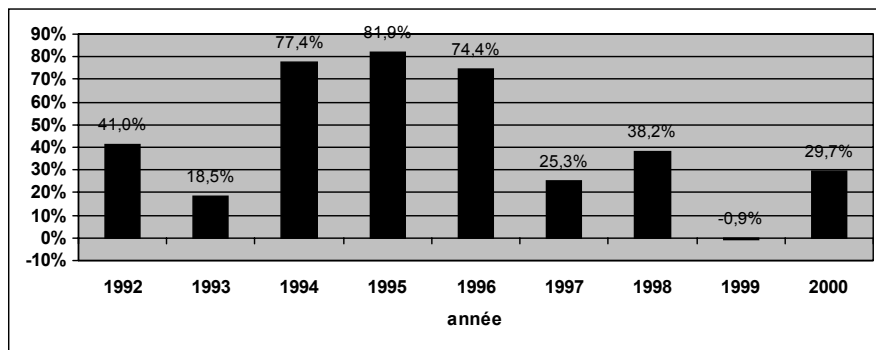
Source : Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, 2000

Pour le secteur des portes et fenêtres de PVC, le rapport trimestriel fait état de données insuffisantes mais, on peut toutefois noter que les données sur les expéditions de produits en PVC montrent des résultats positifs dans la mesure où les expéditions de produits en PVC étaient d'environ 400 millions de dollars pour les neuf premiers

mois de 2000.

² Le marché des fenêtres et des portes, Direction générale des industries de la fabrication, Industrie Canada, vol. 6, 4^{ième} édition, hiver 2000

Graphique 1.1.2 Croissances annuelles des exportations québécoises vers les États-Unis, Industrie des portes et fenêtres, 1992-2000 (%)



Source : Tirés des données d'Industrie Canada, 2000, déflaté par l'indice des prix à la consommation, Statistique Canada

Les exportations dans ce domaine sont également très substantielles. En effet, pour les portes et fenêtres de toutes matières confondues (bois, métal, PVC), les exportations vers les États-Unis, qui représentent 92 % des exportations totales de l'industrie, se sont élevées à 760 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'année 2000, soit une hausse de 27 % par rapport à la même période de l'année 1999.

Dans le cas plus spécifique des portes et fenêtres de bois et de métal, on note, pour le Québec, une croissance continue depuis 1992, exception faite de l'année 1999, pour laquelle il y a eu une très légère baisse des exportations. Cette baisse est due à la perte de vigueur sur le marché américain de l'industrie des portes et fenêtres en métal qui a vu ses exportations passer de 76 millions de dollars en 1998 à 55 millions de dollars en 1999 (dollars constants de 1995). Les exportations ont toutefois crû substantiellement en 2000 et ce, dans les deux industries de portes et fenêtres (bois et métal) pour une hausse globale de 29,7 %.

1.2 Industrie des armoires de cuisine

Cette industrie inclut les fabricants d'armoires de cuisine et des coiffeuses de salle de bain en bois ainsi que les fabricants de menuiserie architecturale pour lesquels il n'existe malheureusement pas de statistiques significatives tant à Statistique Canada qu'à l'Institut de la statistique du Québec.

L'industrie des armoires de cuisine et de menuiserie architecturale compte au Québec environ 435 entreprises³ réparties de façon assez égale bien que la région de la Montérégie soit plus développée avec près de 20 % de l'industrie concentrée dans cette région.

TABLEAU 1.2.1 RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR RÉGION, INDUSTRIE DES ARMOIRES DE CUISINE

BAS SAINT-LAURENT	5,7 %	CHAUDIÈRE-APPALACHES	9,7 %
SAGUENAY LAC SAINT-JEAN	5,7 %	LAVAL	2,8 %
QUÉBEC	7,6 %	LANAUDIÈRE	8,0 %
MAURICIE	5,5 %	LAURENTIDES	9,0 %
ESTRIE	6,2 %	MONTÉRÉGIE	19,8 %
MONTRÉAL	6,7 %	CENTRE DU QUÉBEC	6,2 %
OUTAOUAIS	2,5 %		

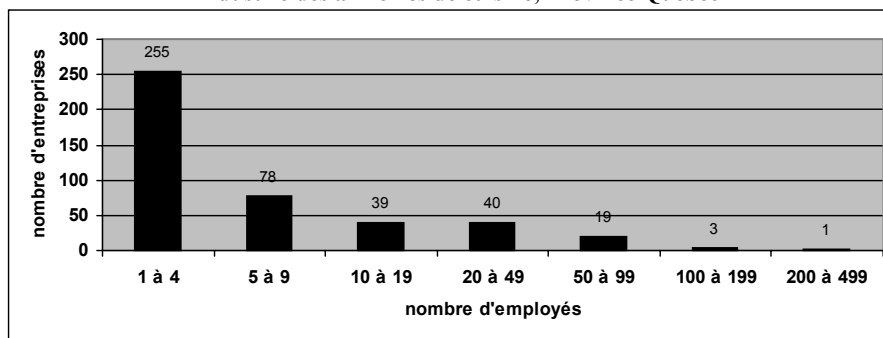
Source : Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, 2000

Ces entreprises demeurent relativement petites avec 76 % de celles-ci qui comptent moins de 10 employés. Seulement 14 % des entreprises au Québec comptent 20 employés ou plus. Il n'y a, au Québec, que quatre entreprises (moins de 1 %) de plus de 100 employés dans l'industrie des armoires de cuisine (voir graphique 1.2.2).

³ D'après les données de la Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, juin 2000

Le dernier rapport trimestriel sur le marché des armoires de cuisine, produit par *Industrie Canada*⁴, nous indique qu'au Canada, malgré des signes de ralentissement évidents de la croissance, la production d'armoires a augmenté de 7,9 % durant le troisième trimestre de l'année 2000 pour atteindre une valeur de production de 458 millions de dollars comparativement à 425 millions de dollars pour le troisième trimestre de 1999.

Graphique 1.2.1 Répartition des entreprises selon la taille, Industrie des armoires de cuisine, Province Québec

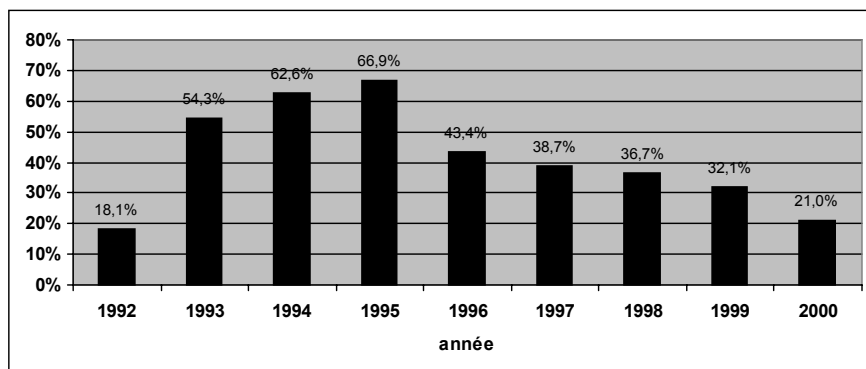


Source : Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, juin 2000

Durant les neuf premiers mois de l'année 2000, la valeur des expéditions s'est élevée à 1,3 milliard de dollars, une hausse de 10 % par rapport à la même période de l'année précédente.

La part des exportations dans les expéditions est majeure et a contribué fortement à la croissance de celles-ci au cours des derniers trimestres. Le marché intérieur apparent demeure tout de même important pour les fabricants québécois.

Graphique 1.2.2 Croissances annuelles des exportations québécoises vers les États-Unis, Industrie des armoires de cuisine, 1992-2000



Source : Tirés des données d'Industrie Canada, 2000, déflaté par l'indice des prix à la consommation, Statistique Canada

Au Québec, les exportations de cette industrie vers les États-Unis sont également en hausse constante depuis 1992 avec un taux de croissance annuel moyen de près de 42 %. Plus spécifiquement, la valeur des exportations vers les États-Unis en 2000 a connu une hausse de 21 % par rapport à l'année 1999, et ce malgré un ralentissement apparent au troisième trimestre. Il est à noter que les exportations vers les États-Unis représentent 99,3 % des exportations de l'industrie.

1.3 Industrie du meuble

Cette industrie comprend les fabricants de meubles résidentiels et commerciaux ainsi que les meubles rembourrés et englobe les industries suivantes : meubles de maison (en bois, rembourrés, ou autre), meubles de bureau (en métal ou autre), sommiers et matelas, meubles et articles d'ameublement (pour hôtels et restaurants).

⁴ Le marché des armoires de cuisine, Direction générale des industries de la fabrication, Industrie Canada, vol. 6, 4^{ème} édition, hiver 2000

L'industrie du meuble est très importante au Québec et compte en tout environ 1 150 entreprises⁵ pour plus de 23 000⁶ emplois⁷. Plus de la moitié de ces 1 150 entreprises sont spécialisées dans la fabrication de meubles de maison en bois. Bien que près du quart (23,8 %) des entreprises de toute l'industrie du meuble soit situé dans la région de Montréal, certaines régions sont des bassins importants, notamment la Montérégie (15,1 %), Chaudière-Appalaches (8,5 %) et le Centre du Québec (8,4 %).

TABEAU 1.3.1 RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR RÉGION, INDUSTRIE DU MEUBLE

BAS SAINT-LAURENT	2,5 %	CHAUDIÈRE-APPALACHES	8,5 %	Les petites entreprises de moins de 10 employés y sont aussi en majorité avec 66,5 % alors que les entreprises comptant plus de 20 employés sont au nombre de 255, représentant 22,2 % des entreprises de l'industrie. 50 entreprises (4 %) comptent plus de 100 employés.
SAGUENAY LAC SAINT-JEAN	2,5 %	LAVAL	5,3 %	
QUÉBEC	7,3 %	LANAUDIÈRE	7,0 %	
MAURICIE	5,7 %	LAURENTIDES	6,8 %	
ESTRIE	3,1 %	MONTÉRÉGIE	15,1 %	
MONTRÉAL	23,8 %	CENTRE DU QUÉBEC	8,4 %	
OUTAOUAIS	1,6 %			

Source : Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, 2000

De plus, on retrouve près du quart (23 %) de l'emploi dans la région de Montréal, suivie de la région Chaudière-Appalaches avec 17,2 % des emplois et la Montérégie avec 16,4 % des emplois. On doit noter que le poids relativement élevé de la région de Montréal peut être nuancé par deux facteurs :

- Montréal a une très forte représentativité des entreprises de cinq employés ou moins qui ne sont pas spécifiquement apparentes pour l'ensemble de l'industrie.
- Le secteur du meuble de maison rembourré (CTI E-2612) a un poids substantiel dans la région (57 % des entreprises), ce qui gonfle le poids relatif total des industries du secteur.

Le poids relatif de la région de Montréal pour l'industrie plus spécifique du meuble de maison en bois (CTI E-2611), qui compte 601 entreprises au Québec, n'est que de 17 %.

TABEAU 1.3.2 RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR RÉGION, INDUSTRIE DU MEUBLE

BAS SAINT-LAURENT	1,0 %	CHAUDIÈRE-APPALACHES	17,2 %
SAGUENAY LAC SAINT-JEAN	1,0 %	LAVAL	3,8 %
QUÉBEC	3,8 %	LANAUDIÈRE	7,5 %
MAURICIE	6,6 %	LAURENTIDES	5,3 %
ESTRIE	4,7 %	MONTÉRÉGIE	16,4 %
MONTRÉAL	23,0 %	CENTRE DU QUÉBEC	7,6 %
OUTAOUAIS	1,0 %		

Source : Statistique Canada, recensement de 1996

⁵ D'après les données de la Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, juin 2000.

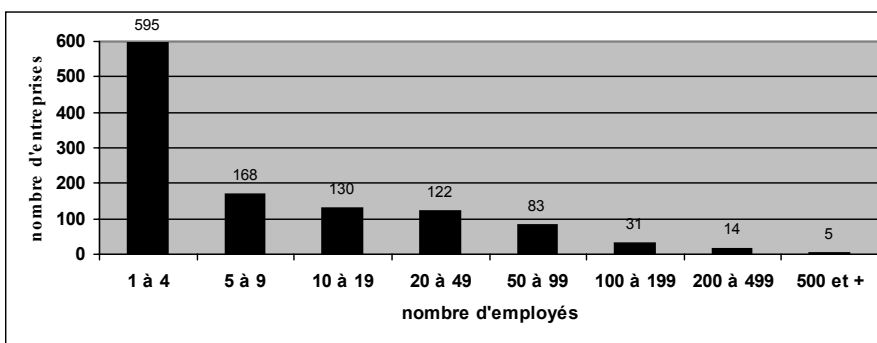
⁶ Statistique Canada, recensement 1996.

⁷ D'après le comité paritaire de l'industrie du meuble, 1999.

L'accord de libre-échange canado-américain (ALE) devenu ensuite l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA) avec l'adhésion du Mexique, a considérablement modifié la structure de cette industrie. Un rapport de la Direction de l'analyse du commerce extérieur, d'Industrie et Commerce Québec⁸, fait effectivement mention d'une restructuration majeure qu'a subie l'industrie au fil des années avec l'implantation progressive de nouveaux paramètres telle la réduction des barrières tarifaires non seulement sur les produits finis mais aussi sur les intrants.

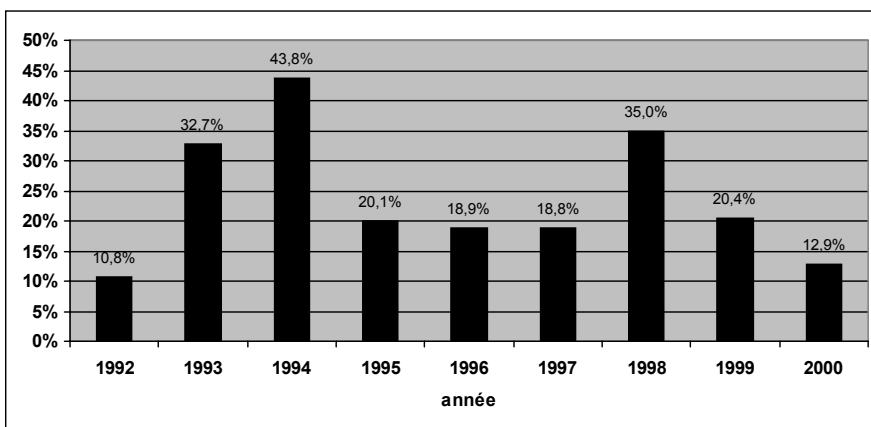
L'ALENA prévoit pour 2003, l'élimination des barrières tarifaires entre le Mexique et le Canada. Bien que le commerce des meubles soit présentement négligeable entre ces deux pays, il faut tout de même tenir compte de la concurrence éventuellement accrue entre ces deux pays suite à cette libéralisation des marchés.

Graphique 1.3.1 Répartition des entreprises selon la taille, industrie du meuble, Province de Québec



Le marché américain est en expansion constante. En 1988, les exportations vers les États-Unis représentaient 12,3 % des livraisons de l'industrie du meuble alors qu'en 2000, elles représentaient 55 % des livraisons de l'industrie. Le marché canadien s'est, quant à lui, rétréci pour l'industrie québécoise passant de 86,7 % des livraisons en 1988 à 43 % en 2000. Quant aux exportations internationales dirigées vers le reste du monde, elles demeurent marginales, la part des exportations québécoises vers les États-Unis passant de 94 % en 1988 à 97 % en 1998. Les exportations vers les États-Unis ont crû constamment depuis 1992 avec une croissance de 12,9 % en 2000.

Graphique 1.3.2 Croissances annuelles des exportations québécoises vers les États-Unis, Industrie des armoires de cuisine, 1992-2000



Source : Tirés des données d'Industrie Canada, 2000, déflaté par l'indice des prix à la consommation, Statistique Canada

La productivité des facteurs est une donnée révélatrice de la compétitivité et de la vitalité d'une industrie. En effet, l'ouverture des marchés et la compétition accrue forcent les industries à redoubler d'ardeur pour augmenter l'efficacité dans toutes les phases de la production. Plus spécifiquement, l'évolution de la production par travailleur affecté directement à la production donne une vision précise de la productivité de l'emploi.

L'industrie du meuble fait montre d'une vigueur enviable avec une progression constante de sa productivité des emplois de 1994 à 1999. En effet, sur cette période, la productivité des emplois a crû de 14,2 % pour une croissance annuelle moyenne de 2,7 %. Cette progression de la productivité reflète bien la capacité de l'industrie d'augmenter sa représentativité sur les marchés qui lui sont disponibles (voir tableau 1.3.3).

⁸ L'industrie québécoise du meuble depuis l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange, Direction de l'analyse du commerce extérieur, Industrie et commerce, Québec, 2000

TABLEAU 1.3.3 PRODUCTIVITÉ DES EMPLOIS, INDUSTRIE DU MEUBLE, PROVINCE DE QUÉBEC 1994-1999

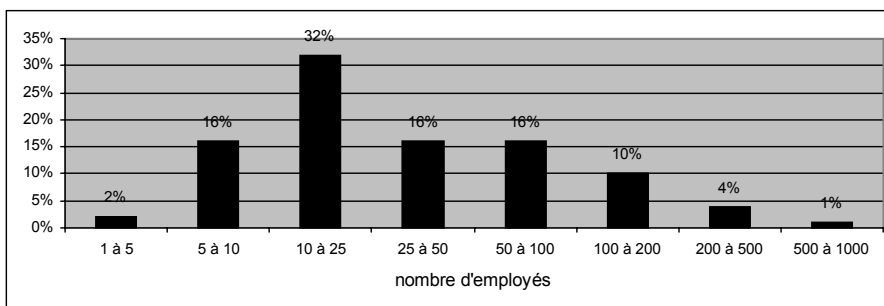
	PRODUCTION (MILLIERS DE DOLLARS CONSTANTS DE 1995)	EMPLOYÉS À LA PRODUCTION	PRODUCTIVITÉ PAR EMPLOYÉ (DOLLARS CONSTANTS 1995)
1994	1 380 219	12 371	111 569
1995	1 400 139	11 873	117 926
1996	1 5141 00	12 807	118 224
1997	1 689 308	14 118	119 656
1998	2 055 718	16 728	122 890
1999	2 370 680	18 612	127 374

Source : *Industries manufacturières du Québec, 1994-1999*, Institut de la statistique du Québec, 2000

2. Enquête du Comité sectoriel

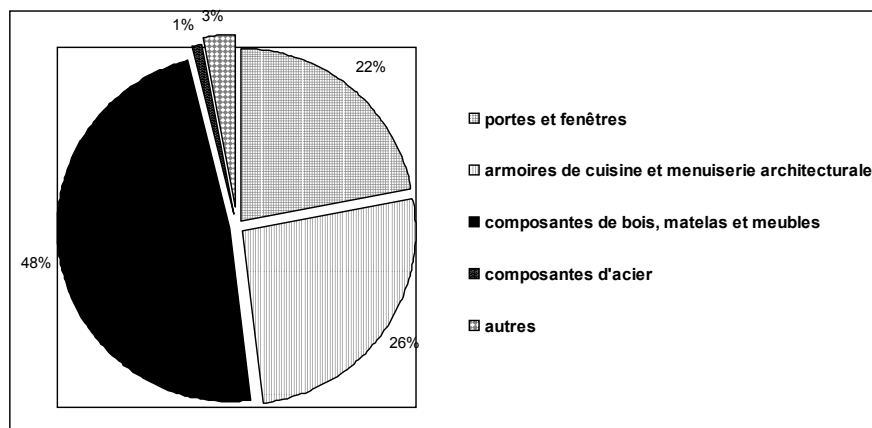
Pour l'enquête, le Comité sectoriel a contacté 312 entreprises et ce, à travers tout le Québec. De ces entreprises, 238 ont répondu de façon complète et détaillée pour un taux de réponse très satisfaisant d'environ 77 %. Les entreprises répondantes représentent environ 10 % du total des entreprises. Le marché du travail ainsi sondé correspond à 15 630 travailleurs, soit environ 45 % de l'ensemble des travailleurs.

Graphique 2.1.1 Répartition des entreprises selon la taille, toutes industries



Source : Enquête du Comité sectoriel, 2000

Graphique 2.1.2 Répartition des entreprises par industrie, selon l'enquête du comité, Québec



Source : Enquête du Comité sectoriel de main-d'œuvre, 2000

2.1 Répartition des entreprises

18,5 % des entreprises sondées comptaient moins de 10 employés alors que les entreprises comptant 25 employés et plus représentaient 70 % des entreprises sondées.

L'enquête nous fournit ainsi une sous-représentation des petites entreprises (moins de 10 employés) et une surreprésentation des entreprises de grande taille (25 employés et plus).

TABLEAU 2.1.1 RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR RÉGION, SELON L'ENQUÊTE DU COMITÉ

BAS SAINT-LAURENT	4,2 %	CHAUDIÈRE-APPALACHES	20,2 %
SAGUENAY LAC SAINT-JEAN	4,6 %	LAVAL	2,1 %
QUÉBEC	5,9 %	LANAUDIÈRE	8,0 %
MAURICIE	10,5 %	LAURENTIDES	7,1 %
ESTRIE	2,9 %	MONTÉRÉGIE	14,3 %
MONTRÉAL	7,6 %	CENTRE DU QUÉBEC	8,4 %
OUTAOUAIS	2,5 %		

Source : Enquête du Comité sectoriel, 2000

L'industrie des composantes de bois, matelas et meubles est la plus représentée avec plus de 47 % des entreprises sondées. L'industrie des armoires de cuisine et menuiserie architecturale représente quant à elle 26 % des entreprises. Des 238 entreprises sondées, 23 % étaient du secteur du meuble résidentiel (plus grand secteur) alors que 18 % étaient du secteur des armoires de cuisine (deuxième industrie en importance).

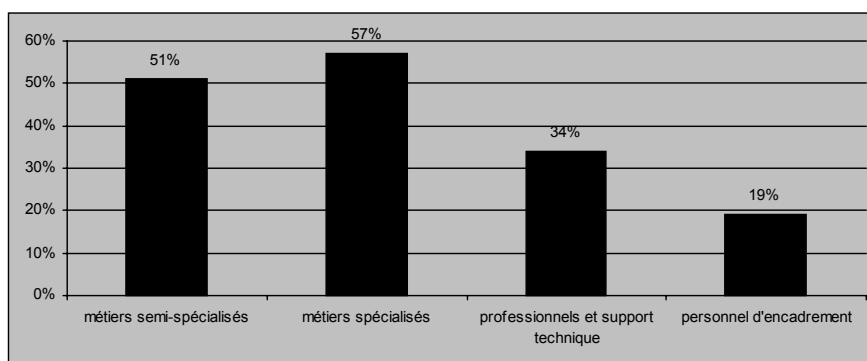
La répartition des entreprises, que nous offre l'enquête du Comité sectoriel, ne nous permet pas d'avoir une vue précise de la situation dans *chacune* des régions mais plutôt une idée de la situation générale qui se dégage dans la province de Québec, avec par contre, une contribution importante de chaque région à ce tableau général et une idée précise pour quelques régions spécifiques pour lesquelles l'échantillon est assez grand pour être représentatif.

2.2 Caractérisation de la main-d'œuvre

Les entreprises ont un besoin de main-d'œuvre pour plusieurs emplois spécifiques et ce, dans tout le Québec. L'enquête a répertorié 58 métiers⁹ dans l'industrie. Ces métiers peuvent être répartis selon quatre grandes classes de métiers qui sont les suivantes : métiers semi-spécialisés, métiers spécialisés, professionnels et soutien technique, personnel d'encadrement.

L'enquête nous révèle que 68 % des entreprises sondées sont en recherche d'emploi pour au moins un des métiers répertoriés alors que 67 % d'entre elles trouvent difficile de combler au moins un de ces métiers. Pour les métiers spécialisés, 57 % des entreprises affirment être en recherche de main-d'œuvre pour au moins un de ceux-ci. Pour les métiers semi-spécialisés, ce taux est de 51 %. Il est à noter cependant qu'il existe plus de métiers spécialisés que de métiers semi-spécialisés (18 versus 11) et que la probabilité qu'une entreprise soit en recherche de main-d'œuvre spécialisée est considérablement plus grande.

Graphique 2.2.1 Pourcentage des entreprises qui sont en recherche de main-d'œuvre pour chaque groupe de métier



Source : Enquête du Comité sectoriel, 2000

Une autre façon d'analyser la demande de main-d'œuvre est celle développée dans ce qui suit.

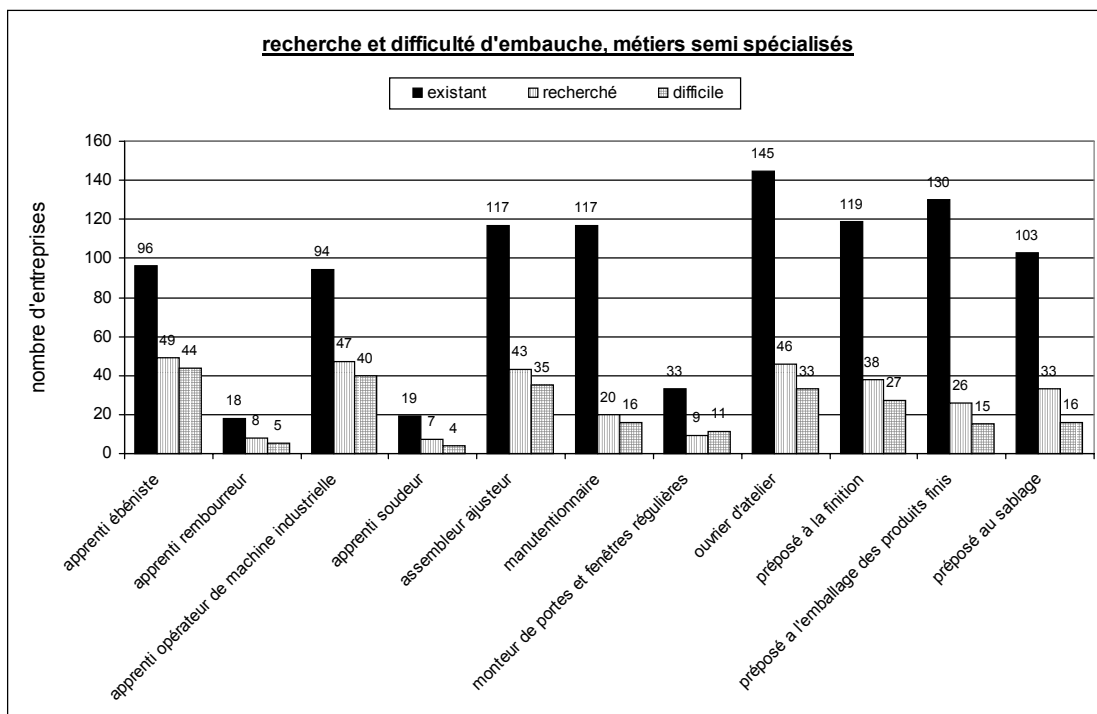
⁹ Voir la liste complète des métiers en annexe.

Les entreprises devaient, pour chaque métier, dire si ce métier existait ou non au sein de leur organisation. Par exemple, le métier d'apprenti-ébéniste existait dans 96 des 238 entreprises sondées, pour une proportion de 40 %. De ces métiers existants, on peut calculer le ratio des entreprises qui recherchent un groupe de métiers ou un métier spécifique. Par exemple, des 96 entreprises pour lesquelles le métier d'apprenti-ébéniste existe, 49 d'entre elles affirment rechercher ce type d'employé, pour une proportion de 51 %.

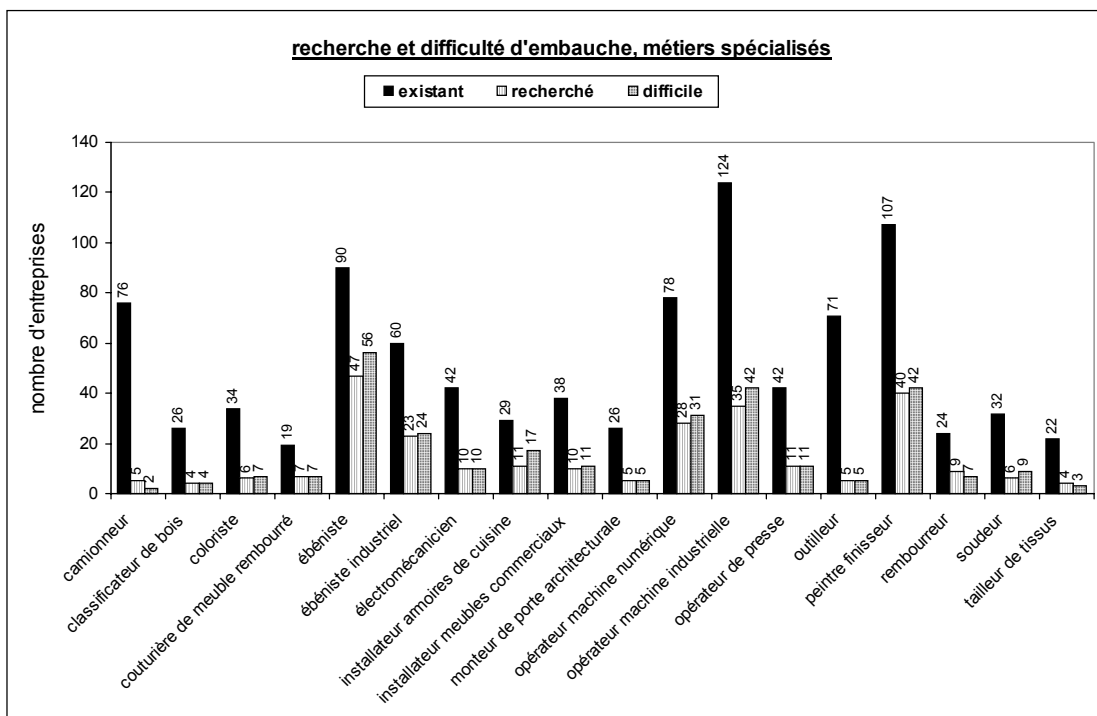
Identiqument, le nombre moyen des entreprises affirmant rechercher des employés pour des métiers semi-spécialisés étant de 28 et le nombre moyen des entreprises pour qui ces métiers existent étant de 80, on a une proportion métiers recherchés/métiers existants de 34 % (voir graphiques 2.2.2, 2.2.3, 2.2.4, 2.2.5).

On obtient donc le pourcentage moyen des entreprises qui sont en recrutement pour les différents postes ou groupes de métiers existants.

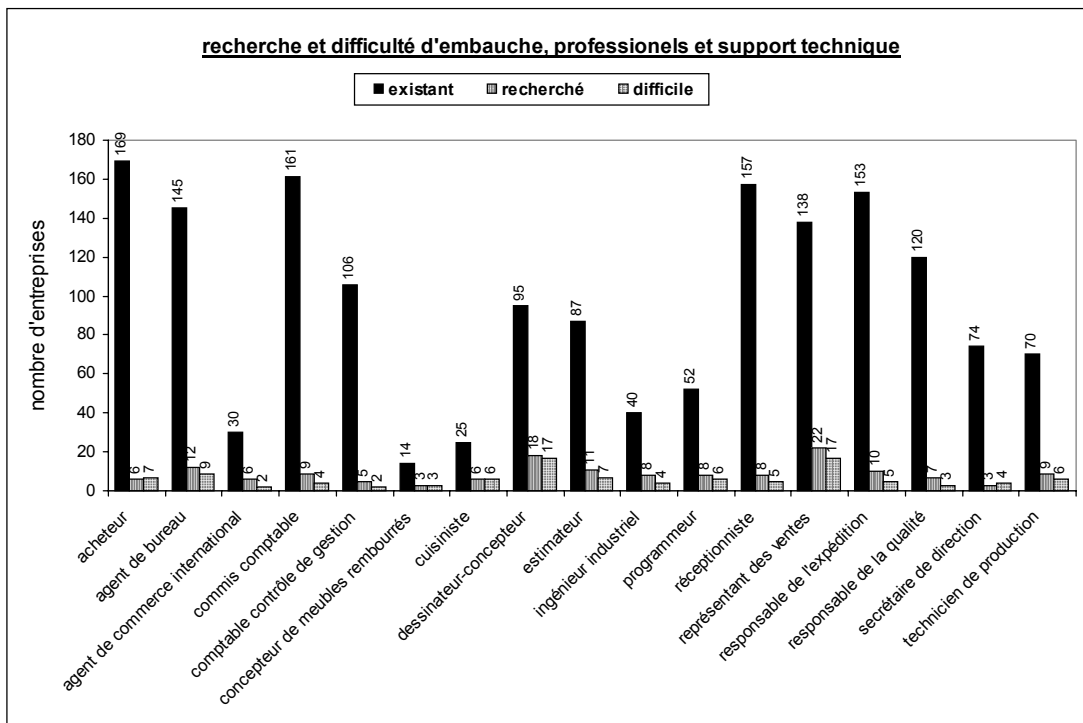
Graphique 2.2.2



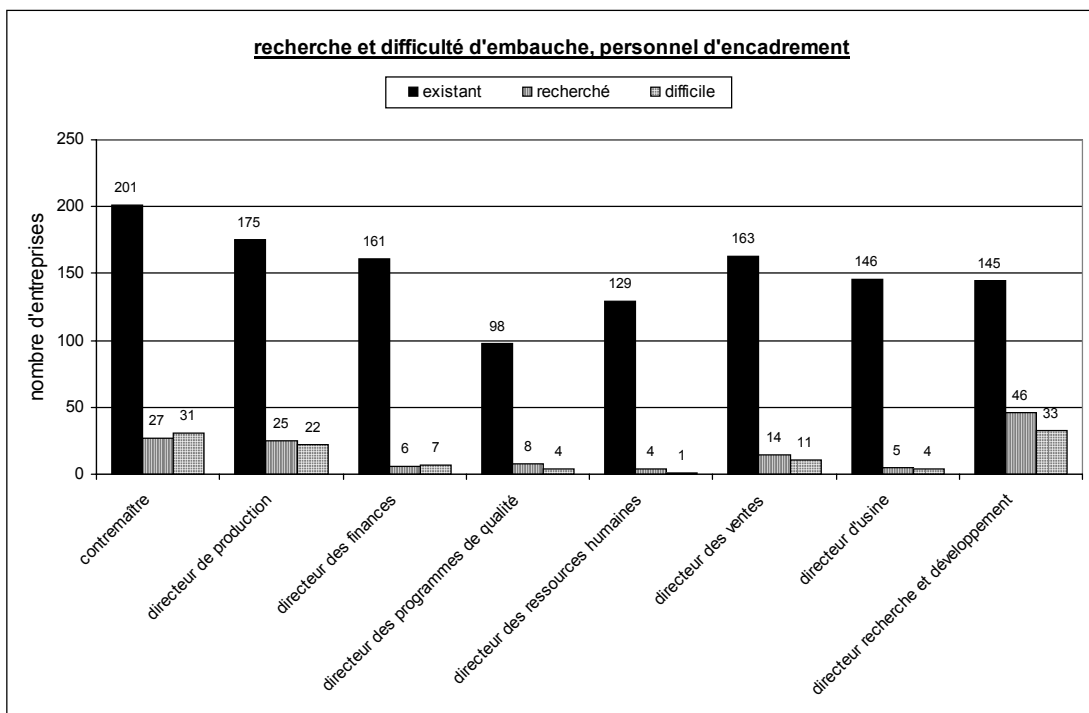
Graphique 2.2.3



Graphique 2.2.4



Graphique 2.2.5



Clairement, les métiers semi-spécialisés sont en demande de façon marquée avec, en moyenne, 34 % des entreprises en recrutement pour des postes existant au sein de leur organisation. Pour les métiers spécialisés, on a une proportion assez importante de 20 %. Pour l'ensemble des métiers, la proportion métiers recherchés/métiers existants est de 19 %, ce qui signifie qu'en moyenne, 19 % des entreprises sont en recherche de main-d'œuvre (voir tableau 2.2.1).

TABLEAU 2.2.1 DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE POUR LES QUATRE CLASSES DE MÉTIERS

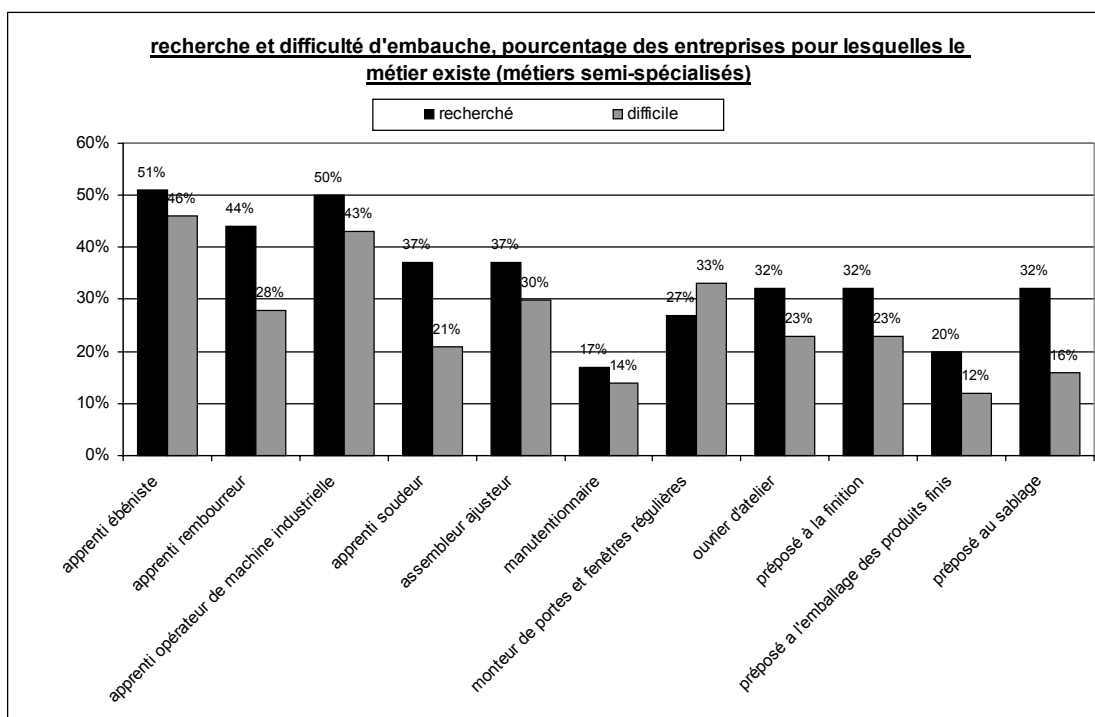
	POSTES EXISTANTS*	POSTES À COMBLER*	PROPORTION POSTES À COMBLER/ POSTES EXISTANTS
MÉTIERS SEMI-SPÉCIALISÉS	80	28	34 %
MÉTIERS SPÉCIALISÉS	62	13	20 %
PROFESSIONNELS ET SOUTIEN TECHNIQUE	100	8	8 %
PERSONNEL D'ENCADREMENT	109	14	13 %
TOUS LES MÉTIERS	80	15	19 %

De la même façon, la difficulté à recruter de la main-d'œuvre peut être évaluée avec la proportion des entreprises pour lesquelles il est difficile de combler des postes existants. On remarque ainsi qu'en moyenne, 29 % des entreprises trouvent difficile de recruter de la main-d'œuvre pour des métiers semi-spécialisés.

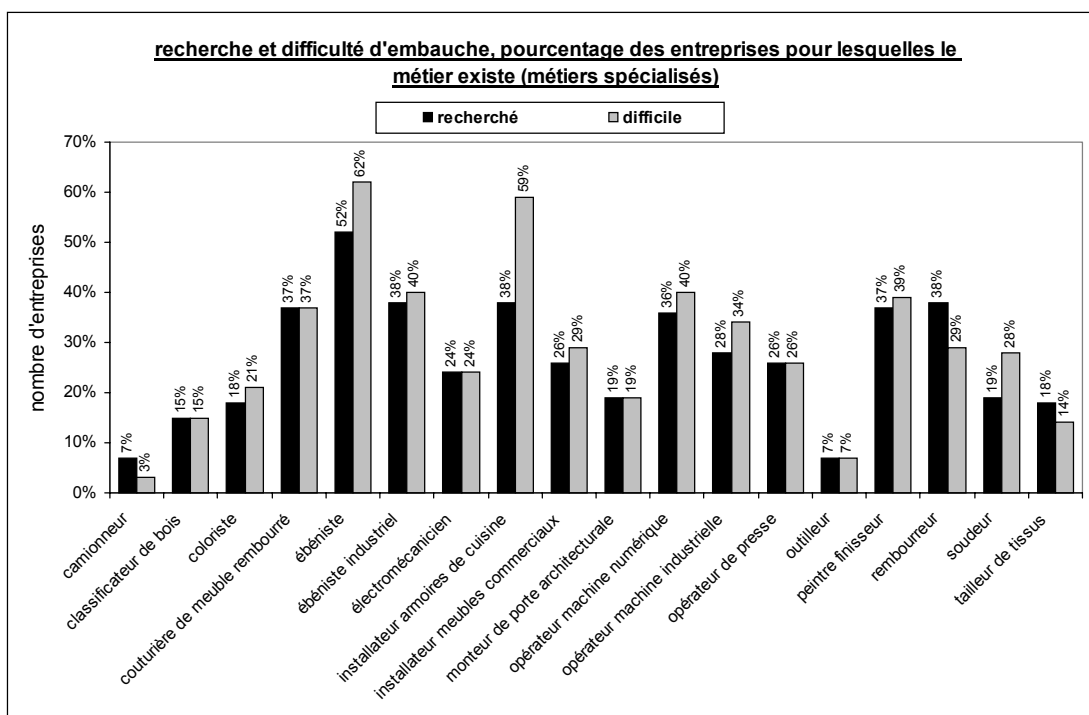
*moyenne échantillonnale

Source : Données de l'enquête du Comité Sectoriel, 2000

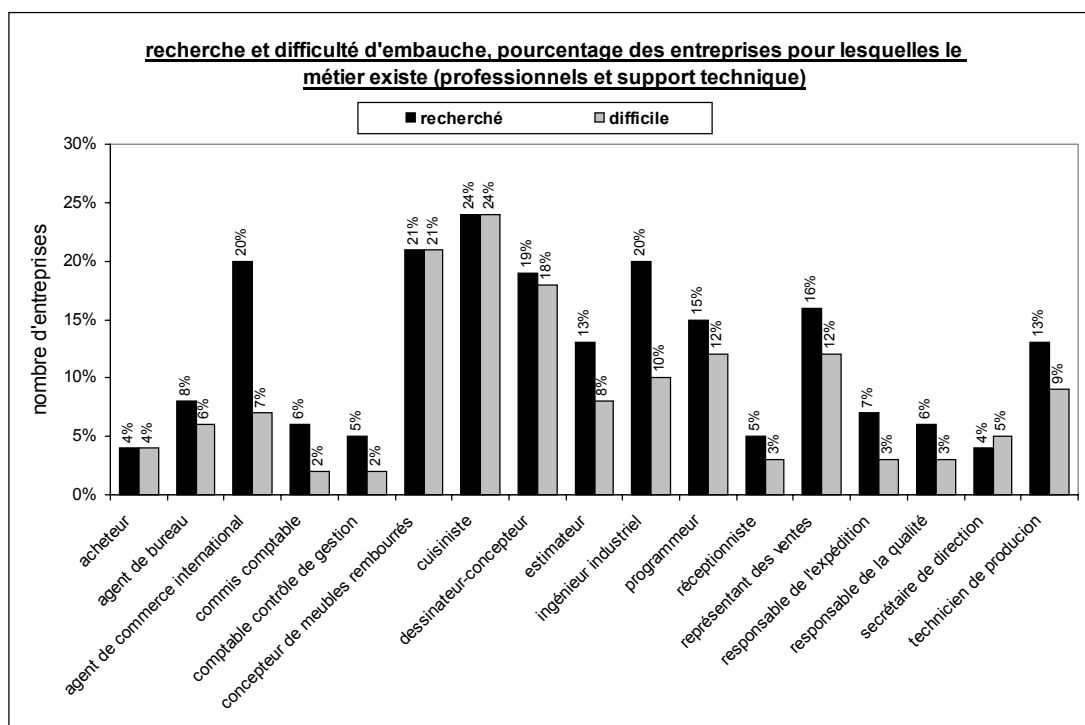
Graphique 2.2.6

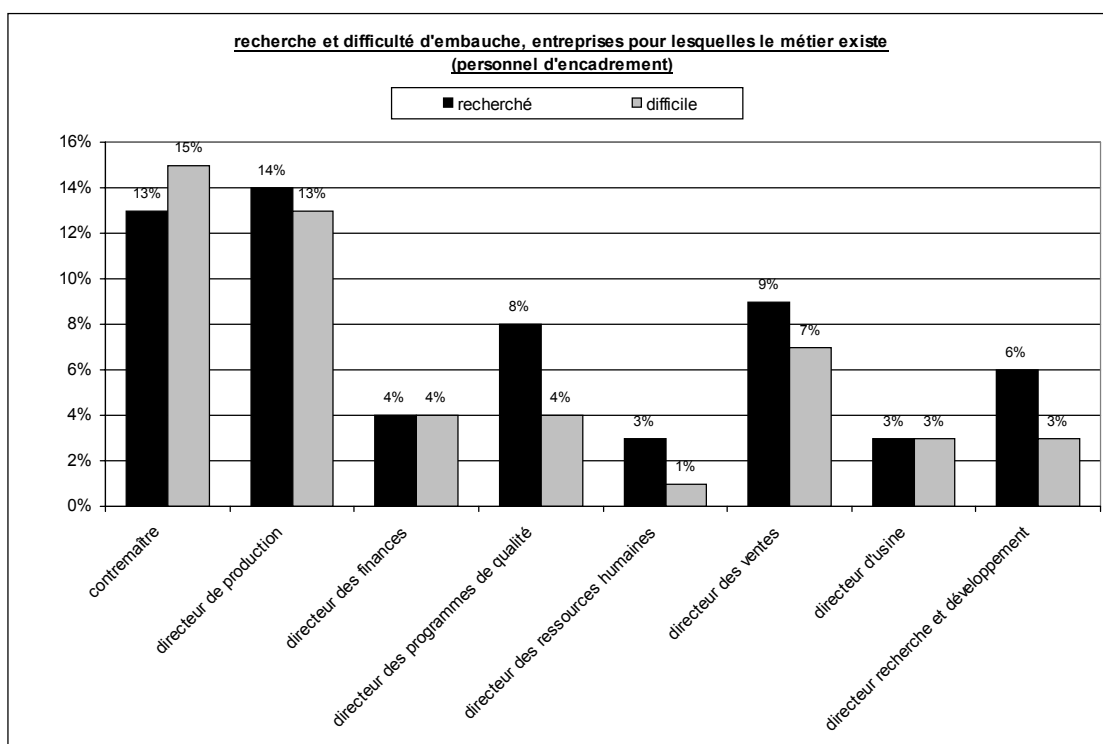


Graphique
2.2.7



Graphique
2.2.8



Graphique
2.2.9

Pour tous les métiers, en moyenne, 16 % des entreprises en recherche de main-d'œuvre disaient éprouver des difficultés à trouver preneur (voir tableau 2.2.2).

TABLEAU 2.2.2 DIFFICULTÉ D'EMBAUCHE POUR LES QUATRE CLASSES DE MÉTIERS

	POSTES EXISTANTS*	DIFFICILE À COMBLER*	PROPORTION DIFFICILES À COMBLER/ POSTES EXISTANTS
MÉTIERs SEMI-SPÉCIALISÉS	80	23	29 %
MÉTIERs SPÉCIALISÉS	62	11	18 %
PROFESSIONNELS ET SOUTIEN TECHNIQUE	100	7	7 %
PERSONNEL D'ENCADREMENT	109	14	13 %
TOUS LES MÉTIERS	80	15	16 %

*moyenne échantillonnale

Source : Données de l'enquête du Comité Sectoriel, 2000

La difficulté à embaucher se fait donc sentir de façon plus probante pour les métiers semi-spécialisés. Il est à noter que ces métiers renferment beaucoup d'emplois dont la formation se donne en entreprise et donc pour lesquels l'employé est peut-être moins bien rémunéré au départ. De plus, la formation qui y est acquise est souvent spécifique à l'entreprise ou dans un cas plus large, à l'industrie mais pour un bassin d'emplois somme toute plus réduit.

La cause principale de difficulté à combler les postes disponibles est le manque de main-d'œuvre qualifiée que l'on retrouve en moyenne dans 41 % des cas. Cette cause doit être placée dans le contexte économique régional et analysée selon celui-ci. En effet, un taux d'emploi élevé dans une région jumelé à une pénurie de main-d'œuvre spécialisée dénote une structure boiteuse de l'appariement entre les travailleurs et les entreprises. Dans 9 % des cas, le manque de mobilité interrégionale sera soulevé comme principale cause. Il est à noter qu'un problème de structure de la formation est présent lorsque un poste est difficile à combler l'est à cause d'une formation professionnelle non disponible dans la région. C'est le cas dans 8 % des cas (voir tableau 2.2.3).

TABLEAU 2.2.3 RAISONS DE DIFFICULTÉ D'EMBAUCHE, EN MOYENNE, SELON L'ENQUÊTE DU COMITÉ

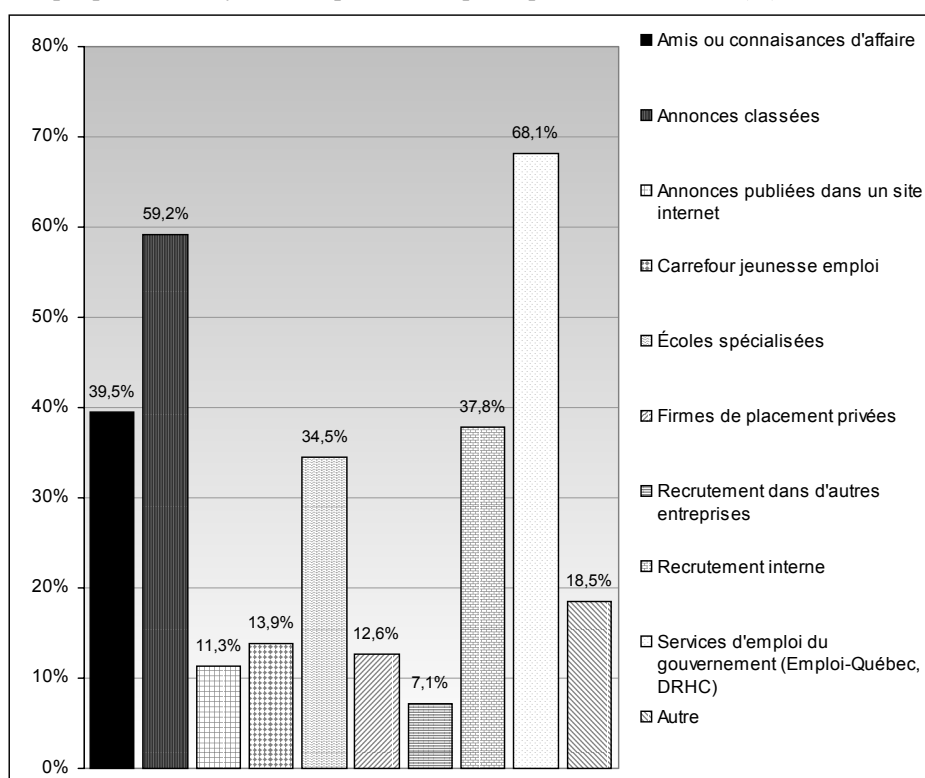
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	12 %	MANQUE D'EXPÉRIENCE DES CANDIDATS	13 %
CONDITIONS DE TRAVAIL DIFFICILES	3 %	MANQUE DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE	41 %
FORMATION PROFESSIONNELLE INEXISTANTE	8 %	MANQUE DE MOBILITÉ INTERRÉGIONALE	9 %
HAUSSE D'ACTIVITÉ SAISONNIÈRE	1 %		

Source : Enquête du comité sectoriel, 2000

2.3 Formation et recrutement des entreprises

Lors de l'enquête du comité, les entreprises étaient questionnées sur les moyens de recrutement qu'elles privilégiaient et le graphique 2.3.1 qui suit nous donne les tendances.

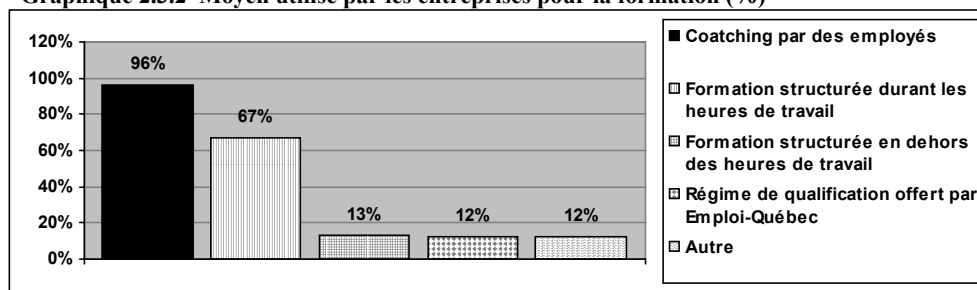
Graphique 2.3.1 Moyen utilisé par les entreprises pour le recrutement (%)



Ainsi, 68 % des entreprises sondées disaient recourir aux services d'emploi gouvernementaux pour recruter leur personnel. Le moyen de recrutement qui venait ensuite était l'utilisation des annonces classées, qui étaient utilisées par près de 60 % des entreprises.

La formation, quant à elle, se donne en majorité en entreprise. En effet, 96 % des entreprises ont affirmé former leurs employés par un coaching des employés sur place. 67 % d'entre elles recourent à de la formation structurée durant les heures de travail, mais toujours à l'interne.

Graphique 2.3.2 Moyen utilisé par les entreprises pour la formation (%)



2.4 Changements structurels des entreprises

Les entreprises ont été sondées sur divers changements qu'elles avaient effectués ou comptaient effectuer dans les années ultérieures, précisant dans ce cas l'échéance qu'elles se donnaient pour y parvenir. Lors de l'enquête, près de 30 changements possibles, appartenant à cinq sous-groupes (planification stratégique, commerce et ventes, production, gestion de la production assistée par ordinateur, gestion et développement des ressources humaines), étaient soumis aux répondants et chacun d'eux devait signifier si chaque type de changement était fait ou envisagé par l'entreprise.

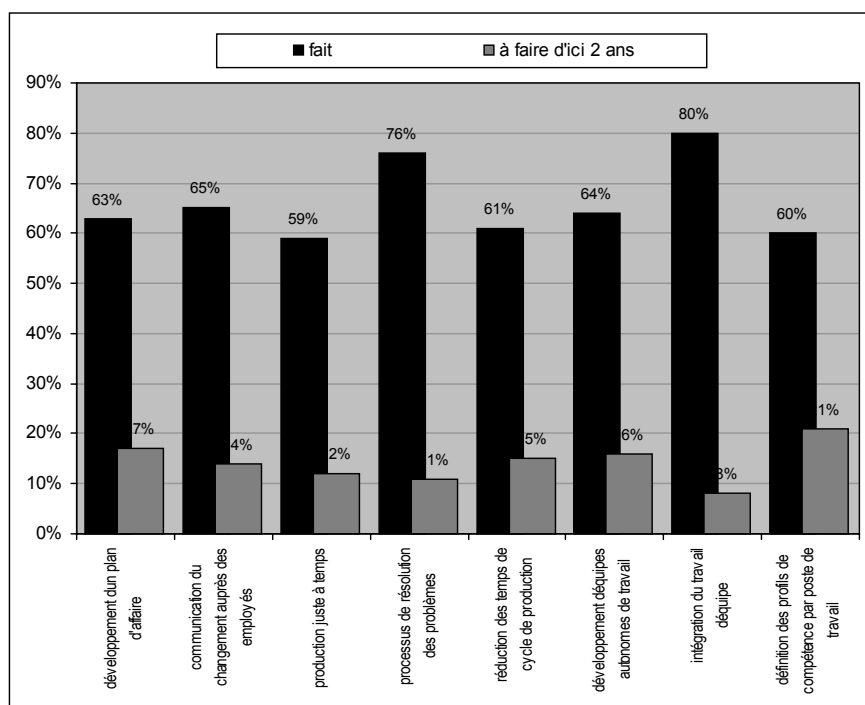
Au niveau du sous-groupe « commerce et ventes », une donnée particulièrement révélatrice sur l'état éventuel de la demande de main-d'œuvre des entreprises est sans doute le positionnement que celles-ci comptent adopter face aux marchés extérieurs, plus particulièrement au niveau des exportations vers les États-Unis. Des 238 entreprises, 51 % affirment exporter vers les États-Unis alors que 22 % d'entre elles projettent le faire dans les deux ans qui viennent.

Ces exportations expliquent le manque de main-d'œuvre auquel les firmes sont confrontées présentement et auquel elles le seront inmanquablement si la tendance se maintient.

La productivité du capital humain est un élément clé par lequel le problème de manque de main-d'œuvre peut être, sinon complètement résolu, au moins amenuisé de façon substantielle. En effet, une hausse de la productivité d'un facteur de production amène une production accrue par unité de facteur et permet donc de hausser la production sans avoir à recourir à de nouvelles forces. C'est selon cette approche que l'analyse de divers changements structurels des entreprises peut nous renseigner sur leur productivité éventuelle. L'intégration du travail d'équipe est le changement qui a été le plus effectué par les entreprises. En effet, près de 80 % des entreprises affirment avoir effectué ce type de changement. Il en résulte une synergie et une efficacité accrues et ainsi, une productivité probablement supérieure mais difficilement quantifiable dans le cours de ce présent travail.

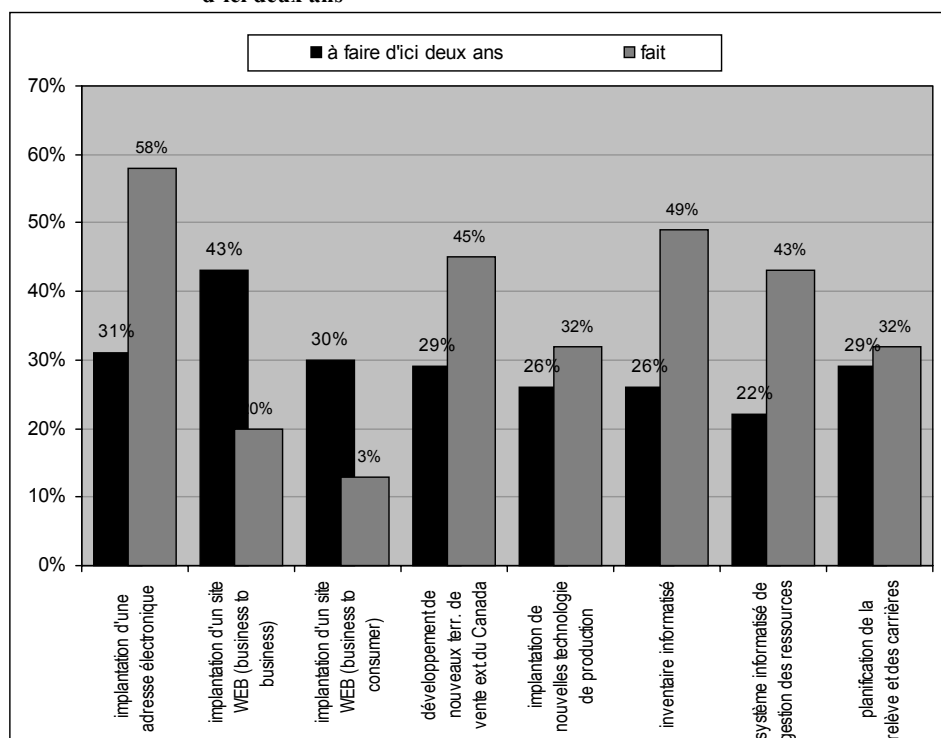
62 % des entreprises affirmaient planifier, pour les deux années qui viennent, l'implantation d'un système d'inventaire informatisé, ce qui aura pour effet une meilleure gestion des stocks et une production plus efficace. Jumelés à un système de production « juste à temps », les inventaires seront ainsi mieux adaptés aux fluctuations des commandes et les entreprises pourront, de façon générale, mieux répondre à une demande variable.

Graphique 2.4.1 Principaux changements structurels effectués par les entreprises



La mise en place d'un processus de résolution des problèmes (concertation) avec les employés est une approche souhaitable et certainement appréciée par ceux-ci. Il en résulte une confiance face aux éventuels écueils auxquels ils pourraient être confrontés dans leur travail et un climat plus propice aux échanges entre représentants des employeurs et des travailleurs. On veillera évidemment à ce que le processus soit le plus démocratique et transparent possible. Cette approche est retenue et appliquée par 76 % des entreprises sondées.

Graphique 2.4.2 Principaux changements structurels prévus par les entreprises d'ici deux ans



Les entreprises sondées sont sensibles aux nouvelles tendances de commerces qui se développent, notamment le commerce électronique.

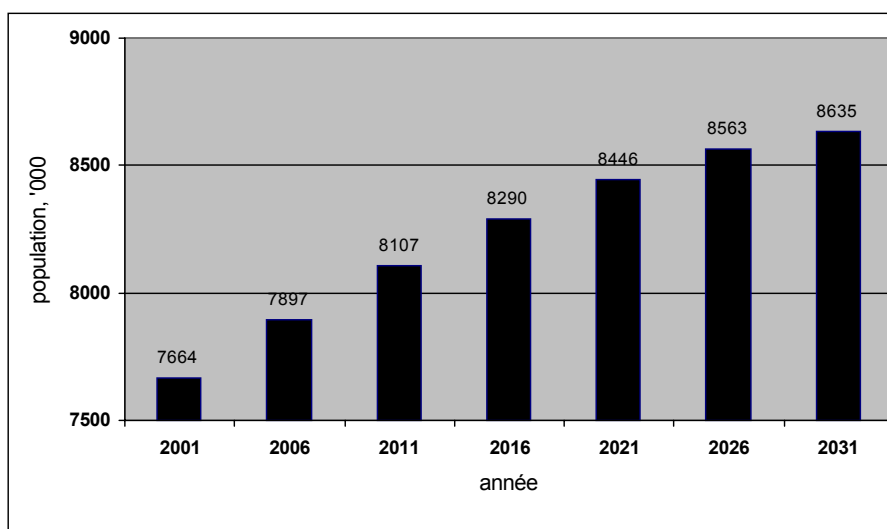
Celles-ci projettent en effet l'implantation d'une adresse électronique ou même d'un site WEB pour commerce « business to business » ou « business to consumer ».

Ainsi, 43 % des entreprises prévoient dans les deux ans faire du commerce « online » pour une hausse probable de production à plus ou moins long terme.

3. Analyse démographique

La démographie de la province est une donnée intéressante dans la mesure où elle informe sur la composition de la population et sur ce qu'elle sera dans les années à venir. On peut ainsi, avec ces pronostics, évaluer la composition des forces de travail à laquelle peuvent s'attendre les entreprises des différentes régions du Québec. Une préparation plus adéquate en terme de gestion des ressources humaines peut alors en résulter et les régions évitent ainsi plus facilement les problèmes structurels d'employabilité.

Graphique 3.1 Évolution de la population totale projetée, Québec, 2001-2031



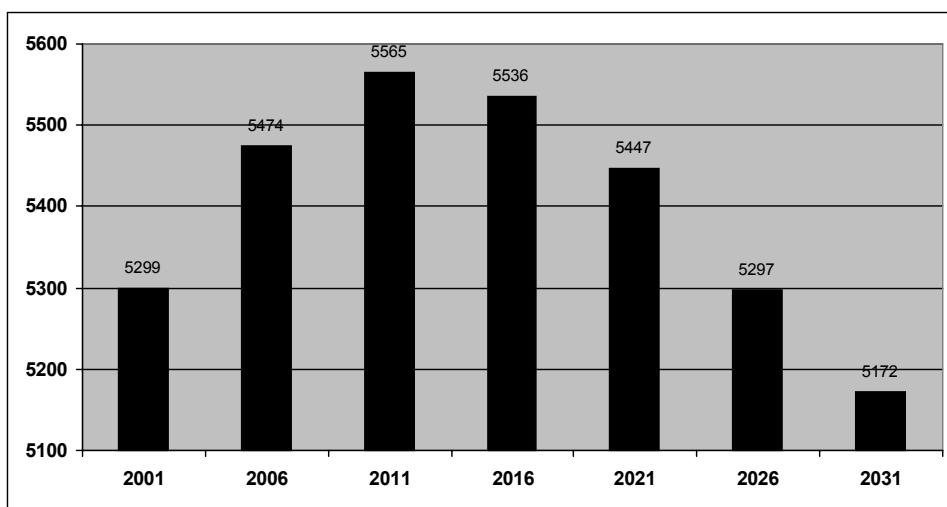
Source : Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 1991-2041, Bureau de la statistique du Québec, 2000

Les prévisions pour la province de Québec nous donnent une population passant de 7,7 millions à plus de 8,6 millions de personnes de 2001 à 2031, pour une croissance de la population de 12,7 % (voir graphique 3.1). La répartition de cette population future selon les tranches d'âge est d'autant plus intéressante qu'elle donne une indication non seulement sur le nombre de personnes qu'elles renfermeront mais aussi sur la force de travail éventuellement disponible pour la production des entreprises de différentes industries.

La population des 15-64 ans étant celle qui, en général, forme le bassin de main-d'œuvre d'une économie, il convient de l'analyser et de suivre les tangentes qu'elle prendra dans les années qui viennent. Une baisse de ce groupe de population confirme une éventuelle pénurie de main-d'œuvre pour une situation de productivité identique.

Le graphique 3.2 nous laisse entrevoir un déclin marqué de la population des 15-64 ans à partir de 2011. Du même coup, c'est la main-d'œuvre disponible qui sera déficiente et causera peut-être des problèmes de recrutement aux entreprises non préparées à cette éventualité.

Graphique 3.2 Évolution de la population projetée, 15-64 ans, Québec, 2001-2031



Source : Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 1991-2041, Bureau de la statistique du Québec, 2000

Les prévisions sur la taille relative des 15-64 ans (voir graphique 3.2) peuvent donner des indications sur la capacité éventuelle des industries à répondre adéquatement aux fluctuations de la demande intérieure de biens et services. Dans la mesure où les industries sont et seront sûrement de plus en plus tributaires de la demande extérieure par une mise en place soutenue des exportations et dans la mesure où également, la taille de la population provinciale est somme toute relativement faible dans le bassin nord-américain, on peut aisément conclure que la taille *absolue* de la population des différents groupes d'âge est ici celle dont on veut faire l'analyse. En effet, l'ouverture récente des marchés laisse entrevoir pour les années qui viennent des possibilités de croissance des exportations québécoises et ainsi, une hausse de la demande de main-d'œuvre.

Le graphique 3.3 nous trace l'évolution de la population des 15-44 ans au Québec, source de main-d'œuvre typique pour des emplois semi-spécialisés ou demandant une formation à l'interne.

On remarque une baisse relativement faible de cette partie de la population qui passe d'un peu plus d'un million en 2001 à 916 milliers de personnes en 2031, soit une baisse de près de 9 %.

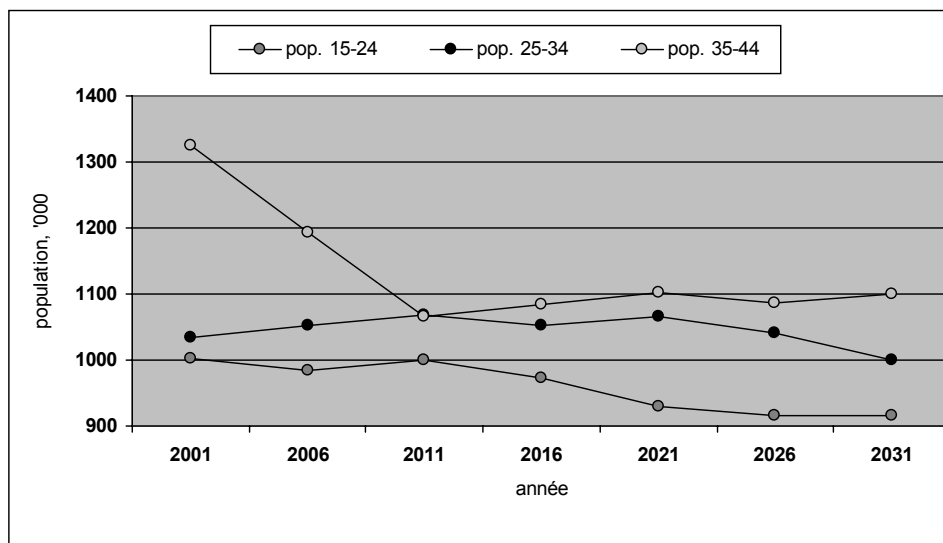
Il convient ici de mettre en relief deux réalités pertinentes :

- La productivité de la main-d'œuvre est une donnée importante dans la mesure où elle peut nous indiquer les besoins réels de celle-ci. Une hausse substantielle de la productivité d'un facteur en limite en effet la demande pour une même production. L'effet de substitution, qui entraînera une hausse de la demande de ce facteur, n'est cependant pas à négliger.

- Le taux de roulement des employés est un phénomène qu'il convient d'évaluer avec justesse pour bien cerner les ajustements qui seront à faire selon la variation des effectifs. Une baisse de la main-d'œuvre disponible jumelée à un taux de roulement élevé au départ incitera à s'attaquer à ce taux et à le diminuer par des mesures incitatives appropriées.

La baisse de la tranche de population des 15-44 ans est notable (graphique 3.3). Elle doit toutefois être placée dans son contexte et évaluée selon les moyens dont on dispose pour la contrer. Il faut être en mesure de bien évaluer la tendance technologique que suivra les industries dans les prochaines années pour cerner correctement l'évolution de la demande de main-d'œuvre. En effet, une hausse substantielle de la technologie dans la composition des facteurs de production (capital physique) peut avoir une influence négative sur la demande de main-d'œuvre semi-spécialisée et une influence positive sur les emplois demandant des qualifications plus grandes (métiers spécialisés).

Graphique 3.3 Évolution de la population projetée, 15-44, Province de Québec, 2001-2031



Nonobstant les facteurs extérieurs qui peuvent freiner le taux de roulement des employés (principalement les facteurs conjoncturels et régionaux tels un taux de chômage élevé et une mobilité limitée des travailleurs), les moyens de rétention des entreprises seront entre autres des salaires incitatifs, une bonne intégration en emploi, un climat de travail agréable, de se voir offrir un plan de développement professionnel etc.

Source : Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 1991-2041, Bureau de la statistique du Québec, 2000

Les graphiques 3.4 à 3.10 donnent l'évolution prévue de la population des 15-44 ans dans les régions où l'activité y est plus concentrée pour les industries concernées. Des mesures différentes de gestion efficace de main-d'œuvre pourront être mises en place selon l'évolution prévue propre à chaque région.

La région **Chaudière-Appalaches** verra sa population des 15-44 ans passer de plus de 168 000 personnes en 2001 à moins de 125 000 personnes en 2031. Il s'agit d'une baisse significative de 26 %. La plus forte baisse en termes relatifs touchera les 15-24 et 35-44 ans qui verront leurs effectifs passer respectivement de 54 000 à 38 000 et de 65 000 à 46 000 pour des baisses de l'ordre de 30 %. Quant à la population des 25-34 ans, elle passera dans cette région de 49 000 à 40 000 personnes pour une baisse de plus de 15 % (voir graphique 3.4).

La région de la **Mauricie-Centre du Québec**, quant à elle, verra sa population des 15-44 ans passer de 208 à 158 milliers de personnes pour une baisse de 24 %. Les 35-44 ans seront les plus touchés avec une baisse des effectifs de 30% tandis que les 15-24 ans subiront une baisse des effectifs de 26 %. Les 25-34 ans seront les moins en baisse avec une chute des effectifs de 13 % (graphique 3.5).

La population des 15-44 ans de la région de la **Montérégie** ne subira pas la baisse prononcée à laquelle seront confrontées les autres régions majeures de l'industrie.

En effet, la région verra les 15-44 ans passer de 635 à 623 milliers de personnes pour une baisse de moins de 2 %. La tranche de population, qui verra malgré tout le plus ses effectifs diminuer, sera celle des 35-44 ans avec une baisse d'à peine 8 %. Les 25-34 ans passeront de 196 à 205 milliers de personnes pour une hausse des effectifs de 4 %. La population des 15-24, quant à elle, restera stable à 187 milliers de personnes (voir graphique 3.6).

Cela s'explique par l'effet du développement de la banlieue autour de l'Île de Montréal où l'on a vu plusieurs jeunes ménages quitter l'île au moment de l'arrivée des enfants.

La région de **Montréal** verra sa population des 15-44 ans passer de 824 à 764 milliers de personnes de 2001 à 2031 pour une baisse de 7 %. La baisse relative la plus sentie sera celle des 35-44 ans qui passera de 312 à 262 milliers de personnes (-16 %). Le bassin des 15-24 ans demeurera assez stable avec une faible baisse de 1%. La population des 25-34 ans passera, quant à elle, de 275 à 268 milliers de personnes pour une baisse de près de 3 % (voir graphique 3.7).

La région de **Lanaudière** a ceci de particulier que sa population des 15-44 ans *augmentera* de 7 % de 2001 à 2031, passant de 191 à 205 milliers de personnes. Les 25-34 ans subiront la plus forte hausse avec 19 %, suivis des 15-24 ans avec une hausse des effectifs de 13 %. Seul le groupe des 35-44 ans fléchira avec une baisse des effectifs de 5% (voir graphique 3.8). Tout comme pour la Montérégie, la situation de la population des 15-44 ans peut s'expliquer par la migration des ménages de l'Île de Montréal vers la couronne nord de l'Île de Laval.

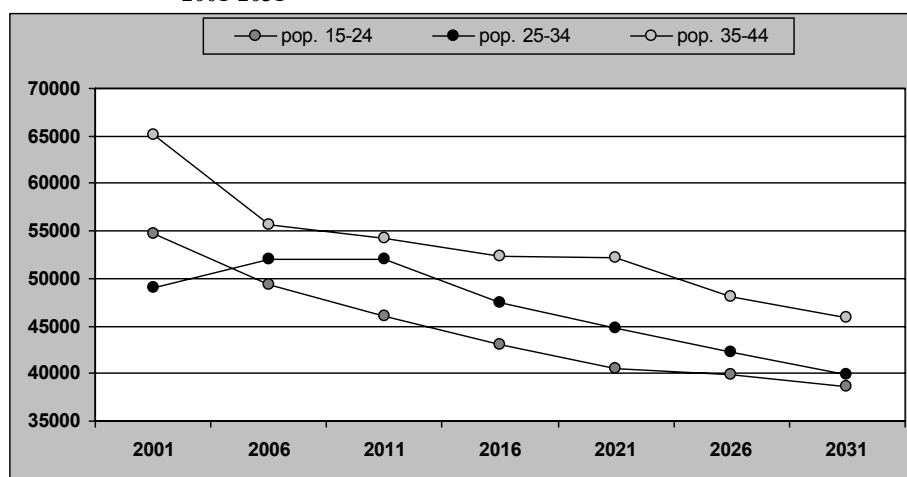
La région de l'**Estrie** subira une baisse prononcée de ses forces vives. En effet, les 15-44 ans passeront de 123 000 à 98 000 personnes, pour une diminution de 20 % des effectifs.

Les groupes des 35-44 et 15-24 ans seront les plus touchés avec des baisses respectives de 22 % et 20 %. Les 25-34 subiront quant à eux une baisse tout de même substantielle de 14 %, passant de 37 000 à 32 000 personnes (graphique 3.9).

La région de **Québec** verra les effectifs du groupe des 15-44 ans subir une baisse notable, passant de 284 à 209 milliers d'individus, pour une chute de 26 %.

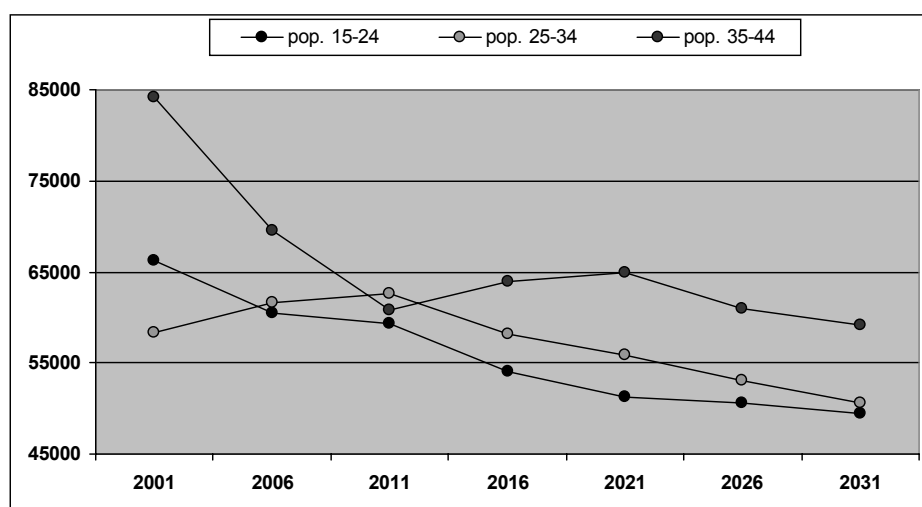
La baisse la plus substantielle sera celle des 35-44 ans, qui passeront de 113 à 78 milliers d'individus, soit une diminution des effectifs de 31 %. Les groupes des 15-24 et 25-34 ans subiront quant à eux des baisses respectives de 25 et 22 % (voir graphique 3.10).

Graphique 3.4 Évolution de la population projetée, 15-44 ans, Chaudière-Appalaches, 2001-2031



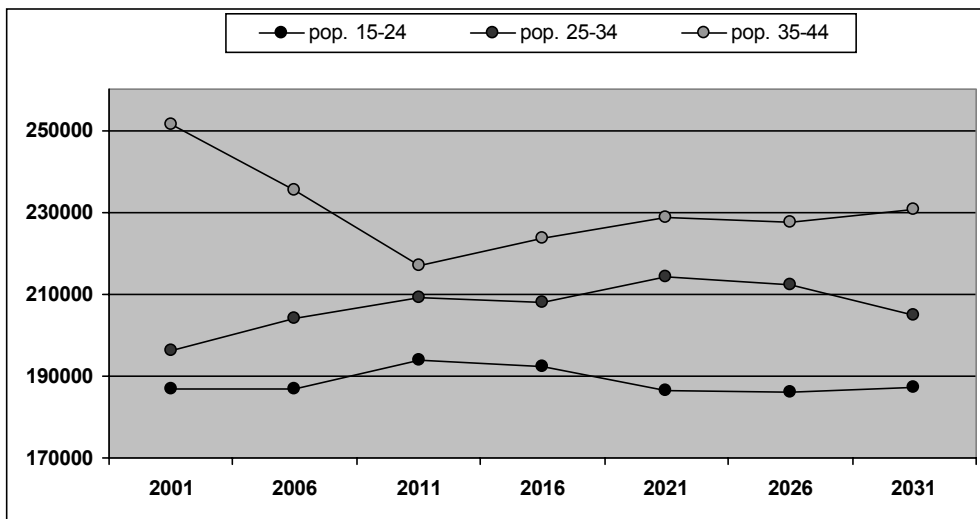
Source : Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 1991-2041, Bureau de la statistique du Québec, 2000

Graphique 3.5 Évolution de la population projetée, 15-44, Mauricie-Centre du Québec, 2001-2031



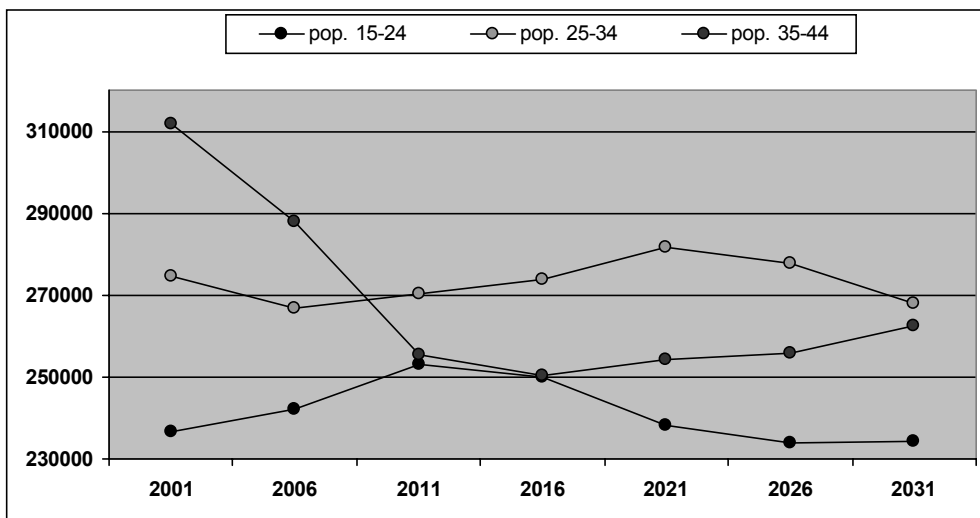
Source : Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 1991-2041, Bureau de la statistique du Québec, 2000

Graphique 3.6 Évolution de la population projetée, 15-44 ans, Montérégie, 2001-2031



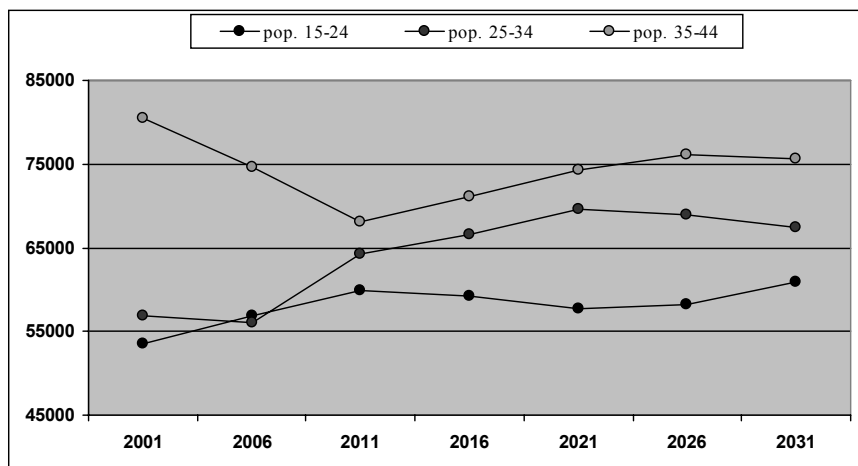
Source : Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 1991-2041, Bureau de la statistique du Québec

Graphique 3.7 Évolution de la population projetée, 15-44 ans, Montréal, 2001-2031



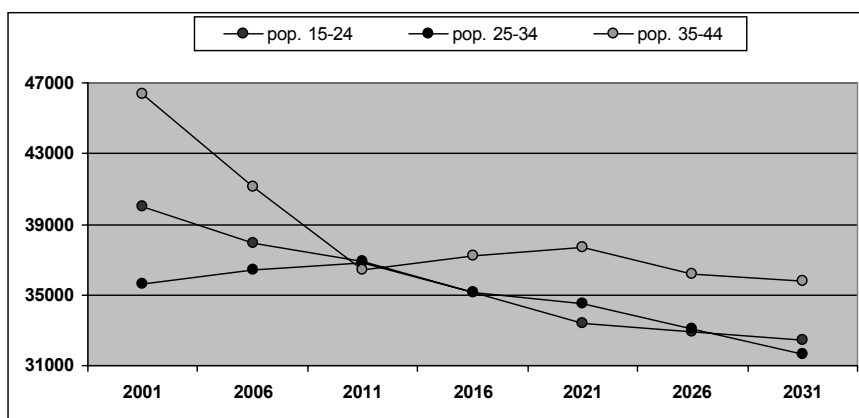
Source : Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 1991-2041, Bureau de la statistique du Québec

Graphique 3.8 Évolution de la population projetée, 15-44 ans, Lanaudière, 2001-2031



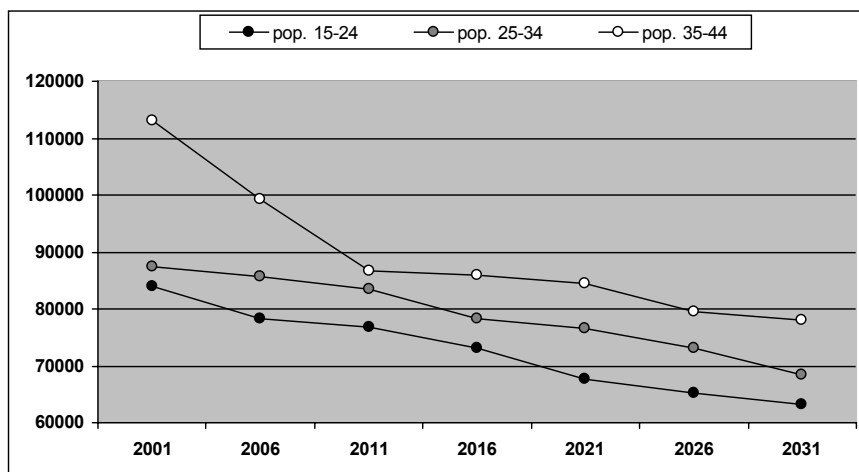
Source : Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 1991-2041, Bureau de la statistique du Québec, 2000

Graphique 3.9 Évolution de la population projetée, 15-44 ans, Estrie, 2001-2031



Source : Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 1991-2041, Bureau de la statistique du Québec, 2000

Graphique 3.10 Évolution de la population projetée, 15-44 ans, Québec, 2001-2031



Annexe 1 Classification type des industries (CTI-E) et nombre d'entreprises au Québec

CTI-E 2542 - Armoires et placards de cuisine et coiffeuses de salle de bain en bois (435 entreprises)

Produits associés à cette industrie

- Armoires de cuisine, en bois (sauf amovibles)
- Coiffeuses de salles de bain, en bois
- Dessus de buffet, en bois
- Dessus de comptoir en bois
- Dessus de table, en bois
- Éléments d'armoires, en bois
- Éléments de coiffeuses, en bois

CTI-E 2543 - Portes et fenêtres en bois (185 entreprises)

Produits associés à cette industrie

- Cadres de bois, de porte et de fenêtre
- Châssis et fenêtre en bois (contre-fenêtre, moustiquaires)
- Contre-portes en bois
- Fenêtre à éléments en bois, sans châssis
- Fenêtres à éléments, à guillotine, en bois
- Fenêtres à éléments, en bois (y compris couvertes de métal ou de plastique)
- Fenêtres à éléments, panoramiques, en bois
- Panneaux de porte en bois
- Portes de garage, en bois
- Portes en bois (de type portes-jalousies)
- Portes montées, en bois
- Portes pliantes en bois

CTI-E 2611 - Meubles de maison en bois (601 entreprises)

Produits associés à cette industrie

- Armoires, domestiques, amovibles, en bois
- Assemblage et finition d'éléments de meubles domestiques, en bois
- Berceuses, domestiques, en bois
- Bibliothèques, domestiques, en bois
- Coffres de cèdre
- Meubles de chambre à coucher en bois
- Meubles de cuisine, domestiques, en bois
- Meubles de salle à manger, en bois
- Meubles de salon, en bois
- Meubles de vestibules, domestiques, en bois
- Meubles domestiques d'extérieur, en bois
- Meubles domestiques, en bois
- Meubles pour enfants, en bois
- Meubles pour machine à coudre domestique, en bois
- Meubles pour récepteurs de radio et de télévision, et pour phonographes
- Paniers à linge, en bois

CTI-E 2612 - Meubles de maison rembourrés (67 entreprises)

Produits associés à cette industrie

- Canapés
- Chaises de salon, rembourrés
- Chaises domestiques, rembourrées
- Fauteuils inclinables, domestiques, rembourrés
- Meubles domestiques, rembourrés
- Poufs
- Sofas (y compris les sofas-lits), fab

CTI-E 2619 - Autres industries des meubles de maison (52 entreprises)

Produits associés à cette industrie

- Armoires de cuisine, amovibles, en métal ou en plastique
- Chaises domestiques, en métal
- Lits de camp, domestiques, en métal
- Lits, domestiques, en métal
- Meubles d'extérieur (sauf en bois ou béton)
- Meubles de chambre d'enfants, en métal
- Meubles de cuisine, domestiques, en métal
- Meubles domestiques (sauf en bois et rembourrés)
- Meubles domestiques, métal
- Meubles domestiques, plastique
- Meubles en fer forgé
- Meubles pour enfants, domestiques, en métal
- Tables à cartes et chaises, ensembles de, en métal
- Tables, de maison, en métal

CTI-E 2641 - Meubles de bureau en métal (42 entreprises)

Produits associés à cette industrie

- Armoires de bureau, en métal
- Bibliothèques de bureau en métal
- Bureaux, en métal
- Chaises de bureau, en métal
- Chaises, pliantes et superposables, pour salle et cinéma
- Matériel de classement, vertical ou latéral, en métal
- Meubles de bureau, en métal
- Tables de bureau, en métal

CTI-E 2649 - Autres industries de meubles de bureau (71 entreprises)

Produits associés à cette industrie

- Armoires de bureau (sauf en métal)
- Bibliothèques de bureau (sauf en métal)
- Bureaux (sauf en métal)
- Chaises de bureau (sauf en métal)
- Matériel de classement, vertical ou latéral (sauf en métal)
- Tables de bureau (sauf en métal)

CTI-E 2691 - Sommiers et matelas
(50 entreprises)

Produits associés à cette industrie

- Bases de lits, rembourrées
- Bourrage, capitonnage et piquage de matelas
- Matelas à ressorts
- Matelas en caoutchouc-mousse
- Matelas en feutre de coton
- Matelas en plastique spongieux
- Sommiers tapissiers
- Sommiers

CTI-E 2692 - Meubles et articles d'ameublement pour hôtels, restaurants et institutions
(205 entreprises)

Produits associés à cette industrie

- Canapés
- Chaises de salon, rembourrés
- Chaises domestiques, rembourrées
- Fauteuils inclinables, domestiques, rembourrés
- Meubles domestiques, rembourrés
- Poufs
- Sofas (y compris les sofas-lits), fab

Total des industries : 2 178 entreprises

Source : Bureau du registre des entreprises (BDRE), Statistique Canada, juin 2000, Industrie Canada, août 2000

CTI-E 2699 - Autres industries de meubles et articles d'ameublement
(60 entreprises)

Produits associés à cette industrie

- Armoires de sûreté (y compris en métal)
- Bâtis de meubles, en bois ou en métal
- Cadre de miroir
- Cadres de photographie
- Cadres de tableau
- Dossiers (sauf en plastique), éléments de meuble
- Quincaillerie pour tentures
- Sièges (sauf en plastique), éléments de meuble
- Tringles et accessoires de rideaux

CTI-E 3031 - Portes et fenêtres en métal
(150 entreprises)

Produits associés à cette industrie

- Fenêtres et cadre en métal (y compris en verre teinté, ornemental ou hermétique)
- Fenêtres et cadres de fenêtres, en métal (y compris combinaison grillage-moustiquaire et contre-fenêtre)
- Portes et cadres de porte, en métal

Annexe 2 Classification des métiers selon les quatre groupes

1. Métiers semi-spécialisés

- Apprenti ébéniste
- Apprenti rembourreur
- Apprenti opérateur de machines industrielles
- Apprenti soudeur
- Assembleur ajusteur
- Manutentionnaire
- Monteur de portes et fenêtres régulières
- Ouvrier d'atelier
- Préposé à la finition
- Préposé à l'emballage des produits finis
- Préposé au sablage

2. Métiers spécialisés

- Camionneur
- Classificateur de bois
- Coloriste
- Couturière de meubles
- Ébéniste
- Ébéniste industriel
- Électromécanicien
- Installateur d'armoires de cuisine
- Installateur de meubles commerciaux
- Monteur de portes et fenêtres architecturales
- Opérateur de machines à commande numérique
- Opérateur de machines industrielles
- Opérateur de presses
- Outilleur
- Peintre finisseur
- Rembourreur
- Soudeur
- Tailleur de tissus

3. Professionnels et support technique

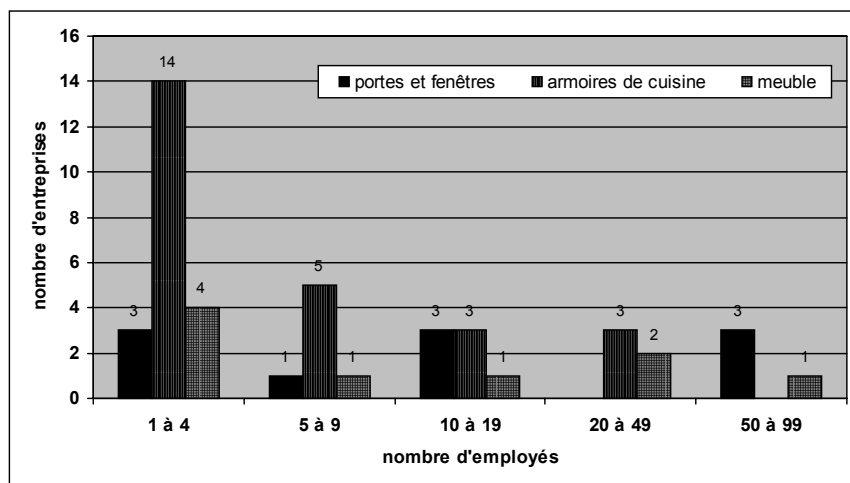
- Acheteur
- Agent de bureau
- Agent de commerce international
- Commis comptable
- Comptable en contrôle de gestion
- Concepteur de meubles rembourrés
- Cuisiniste
- Dessinateur-concepteur
- Estimateur
- Ingénieur industriel
- Programmeur
- Réceptionniste
- Représentant des ventes
- Responsable de la qualité
- Responsable de l'expédition
- Secrétaire de direction
- Technicien de production

4. Personnel d'encadrement

- Contremaître
- Directeur de production
- Directeur des finances
- Directeur des programmes de qualité
- Directeur des ressources humaines
- Directeur des ventes
- Directeur d'usine
- Directeur recherche et développement

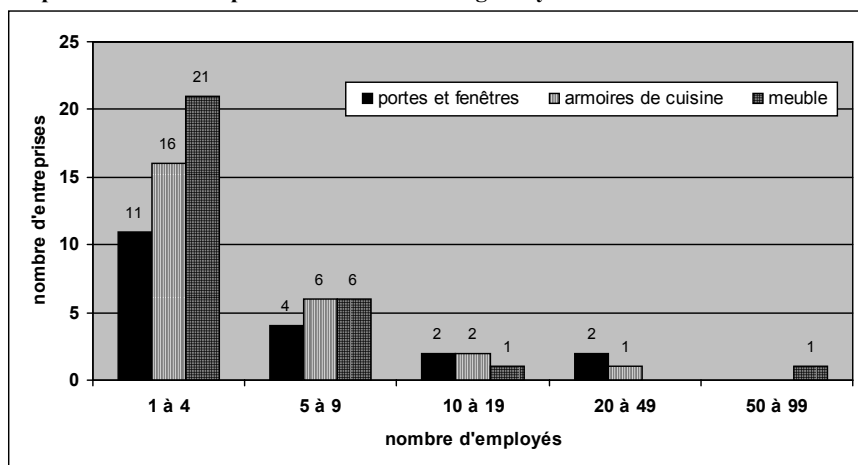
Annexe 3 Graphiques complémentaires

Répartition des entreprises selon la taille - Bas Saint-Laurent



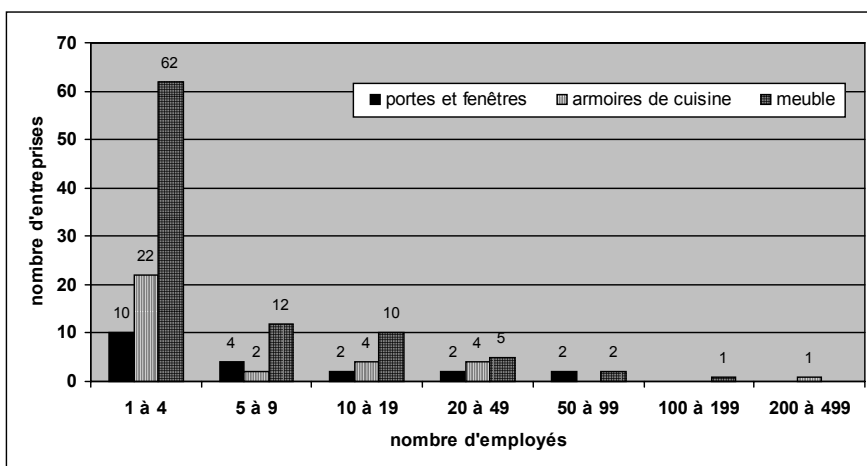
Source : Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, 2000

Répartition des entreprises selon la taille - Saguenay Lac Saint-Jean



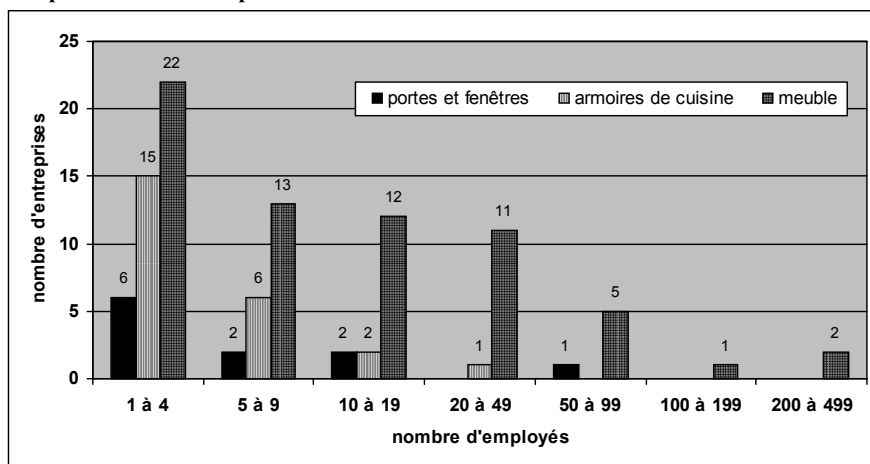
Source : Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, 2000

Répartition des entreprises selon la taille - Québec



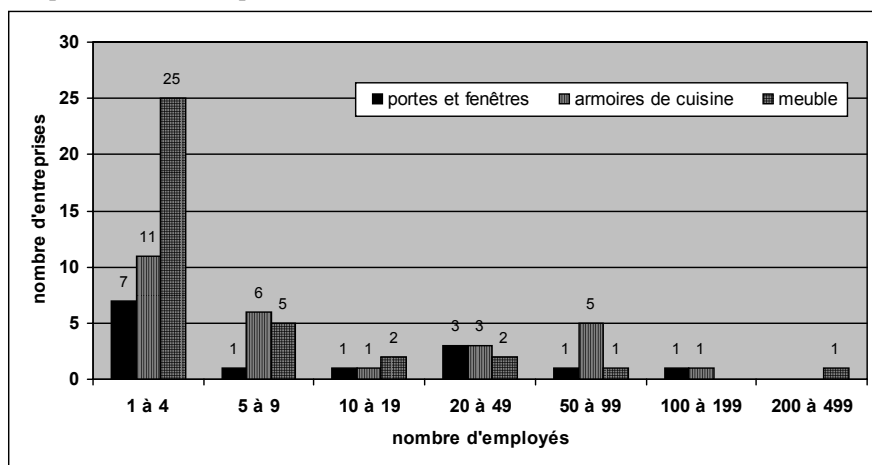
Source : Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, 2000

Répartition des entreprises selon la taille - Mauricie



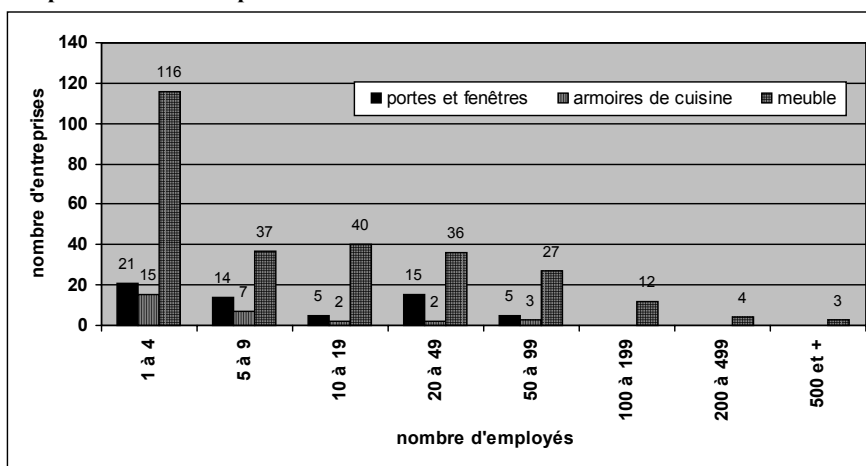
Source : Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, 2000

Répartition des entreprises selon la taille - Estrie



Source : Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, 2000

Répartition des entreprises selon la taille - Montréal



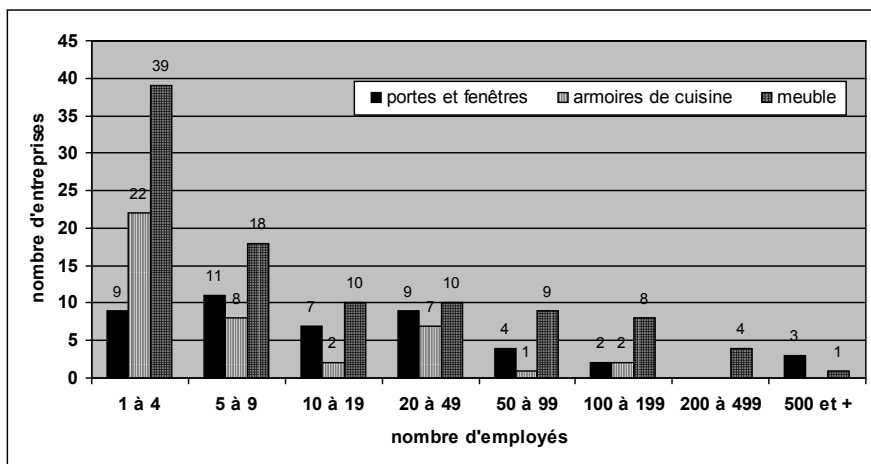
Source : Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, 2000

Répartition des entreprises selon la taille - Outaouais



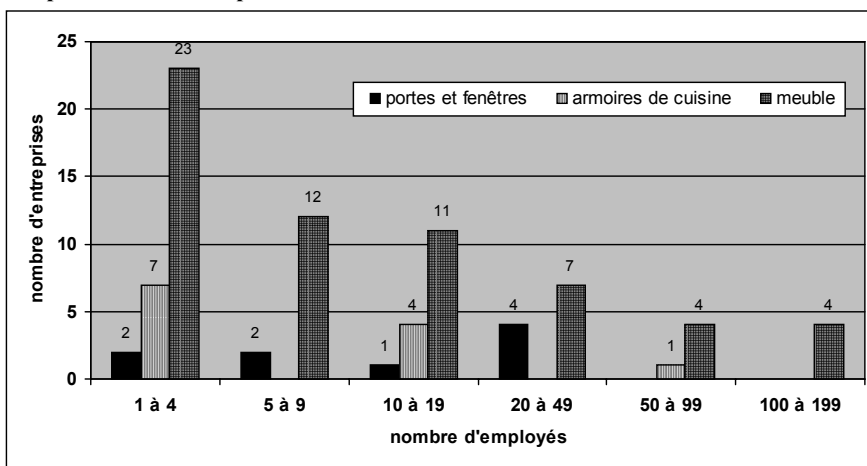
Source : Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, 2000

Répartition des entreprises selon la taille - Chaudière-Appalaches



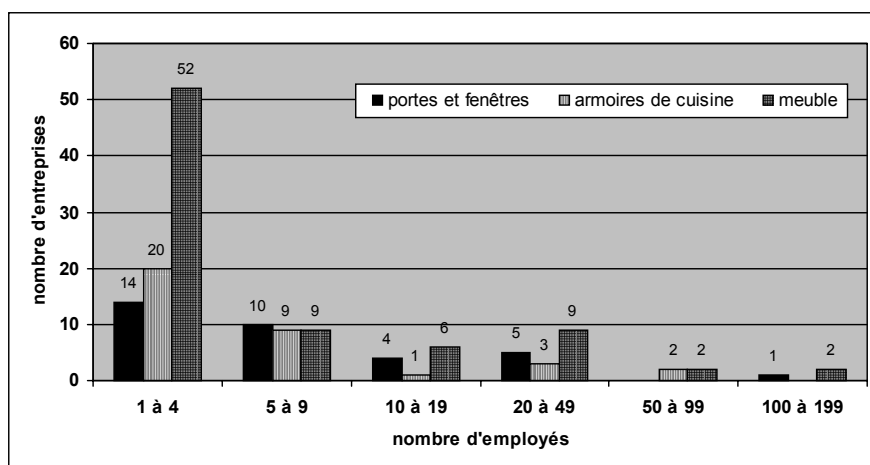
Source : Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, 2000

Répartition des entreprises selon la taille - Laval



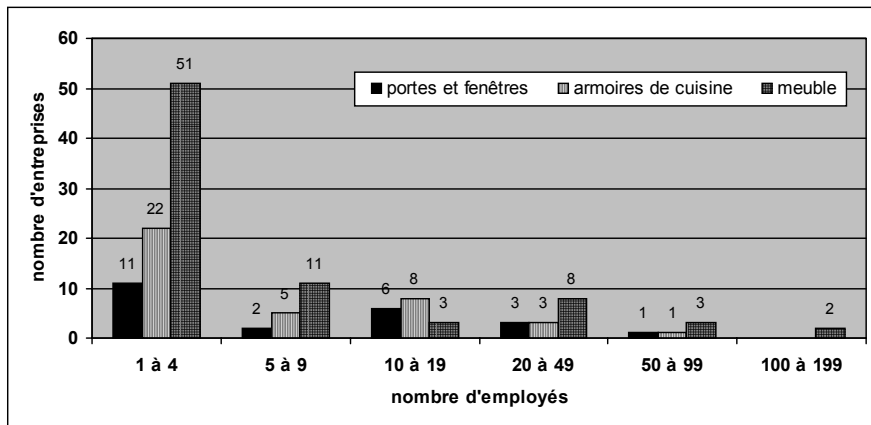
Source : Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, 2000

Répartition des entreprises selon la taille - Lanaudière



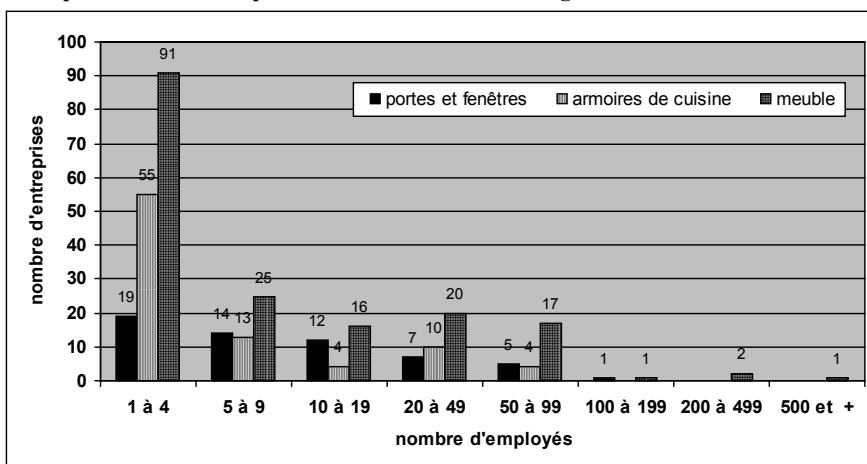
Source : Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, 2000

Répartition des entreprises selon la taille - Laurentides



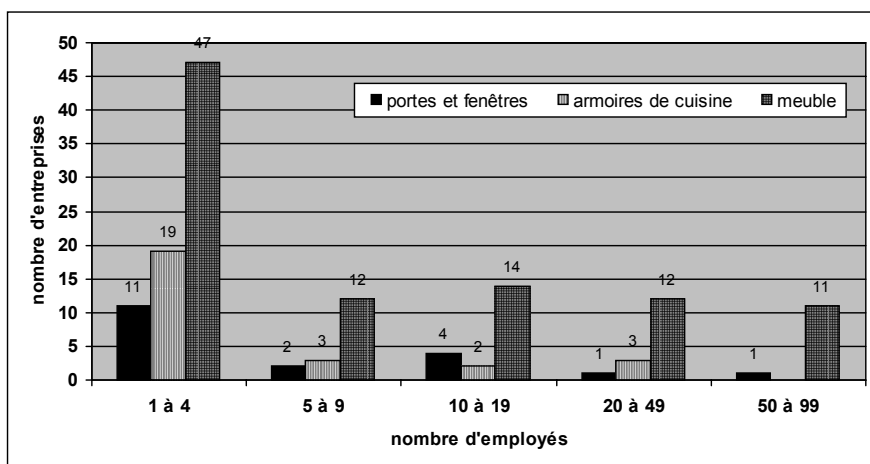
Source : Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, 2000

Répartition des entreprises selon la taille - Montérégie

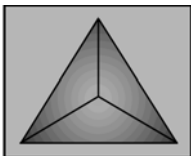


Source : Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, 2000

Répartition des entreprises selon la taille - Centre du Québec



Source : Banque du registre des entreprises, Statistique Canada, 2000



**COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE
DES INDUSTRIES DES PORTES ET FENÊTRES,
DU MEUBLE ET DES ARMOIRES DE CUISINE**

2120, rue Sherbrooke Est, suite 602
Montréal (Québec) H2K 1C3
Tél. : (514) 890-1980
Télec. : (514) 890-1450
Site Web : www.clicemplois.net